

2021-2026

**Procès-verbal n° 6b de la séance ordinaire du Conseil général
du mardi 14 décembre 2021, à la Salle des fêtes de Saint-Léonard,
chemin Saint-Léonard 1**

Présidence: M. Mario Parpan (Vice-Président)

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19.03 heures.

Présence de 67/80 membres du Conseil général et de 4/5 membres du Conseil communal (Mme M. Ballmer excusée).

Excusé-e-s (11): Mmes et MM. David Aebischer (Président), Rana Bassil, Anne-Elisabeth Cattaneo-Python, Fabienne Menétrey, Elias Moussa, Elisa Nobs, Elsa Piller, Vera Rachmuth, Ilire Rrustemi, Giulia Tognola et Lea Wattendorff.

Absents (2): MM. Emmanuel Kilchenmann et Claude Schenker.

Scrutatrices/Scruteurs: Mmes et M. Anne Butty Revaz, Josée Cattin Kuster, Marie Giller-Zbinden, Adeline Jungo, Chantal Wicky Collaud et Jean-Pierre Wolhauser.

Secrétariat: Mmes et MM. David Stulz, Mathieu Maridor, Ingrid Buntschu et Nathalie Marvardi-Bürgy.

Assistance technique: MM. Vincent Haymoz, Dominique Vidmer et Thierry Vidmer.

Le Vice-Président. Sehr geehrte Damen Gemeinderätinnen und Herren Gemeinderäte, geschätzte Kolleginnen und Kollegen, j'ai le plaisir d'ouvrir la séance de relevée de ce soir. Ich begrüße auch die Mitarbeiter·innen der Gemeindeverwaltung, die Besucher·innen, die Vertreter·innen der Presse und das technische Personal, das uns heute Abend wieder unterstützt.

1. Communications du Président

Le Vice-Président.

- A. J'ai le plaisir de vous annoncer que notre collègue, Mme Adrienne Salina, a accouché d'une petite fille, Honorine, le 14 octobre dernier. (Applaudissements).
- B. Wir nehmen Kenntnis vom Rücktritt von Fr. Liliane Galley aus dem Generalrat. Nach ihrer Wahl in den Grossen Rat stellt sie ihr Amt zur Verfügung. Wir nehmen ebenfalls den Rücktritt von Fr. Vera Rachmuth zur Kenntnis, die ihr Amt aus persönlichen Gründen zur Verfügung stellt. Les démarches auprès des viennent-ensuite sont déjà entamées.
- C. Sur vos pupitres, vous trouvez une proposition de résolution, que nous allons la traiter dans les "Divers".
- D. Je vous donne la liste des personnes excusées ce soir. (cf. supra).
- E. Je vous rappelle les limitations de temps de parole:
- 5 minutes pour la discussion générale sur le budget d'investissements;
 - 5 minutes pour la discussion sur le Plan financier;
 - 2 minutes pour les discussions concernant des rubriques du budget;
 - 1 minute pour l'expression de votre satisfaction ou insatisfaction en lien avec les rapports finaux ou les réponses aux questions;
 - 3 minutes pour les autres objets à l'ordre du jour (sauf les rapports des Commissions financière et de l'édilité).
- F. Nous prendrons une pause vers 21.00 heures.
- G. Nach Abschluss unserer Sitzung habe ich die Ehre, ihnen draussen vor dem Saal eine warme Tasse Tee und einen Lebkuchen anbieten zu dürfen. Le thé nous est livré par le Centre d'intégration professionnelle et les biscômes ont été produits par la boulangerie à Marly, qui offre des postes d'apprentissages à des jeunes pour décrocher une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Die Pandemie lässt kein ausgiebiges Weihnachtsapéro zu, aber so viel muss sein! Wir haben selbstverständlich die nötigen Bewilligungen eingeholt.

J'en ai terminé avec mes communications. Nous continuons donc nos débats au point 4 de notre ordre du jour.

4. Examen du budget de fonctionnement 2022 de la Commune – Message n° 9 (suite)

BUDGET PAR NATURES (page 135 à 144)

Pas d'observations. Adopté.

Le Vice-Président. Nous avons terminé l'examen du budget de fonctionnement 2022 de la Commune. Nous pouvons passer au point suivant, soit l'examen du budget des investissements 2022 de la Commune.

5. Examen du budget des investissements 2022 de la Commune – Message n° 9

Le Vice-Président. Nous allons commencer par la discussion générale sur les investissements, puis nous prendrons chaque investissement l'un après l'autre.

Discussion générale

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. J'ai eu l'occasion d'exprimer la position du Conseil communal au sujet du budget des investissements hier lors de la discussion générale sur le budget de fonctionnement, je n'ai pas de remarques supplémentaires.

Rapport de la Commission financière

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Les remarques de la Commission financière ayant déjà été faites hier, je prendrai la parole ce soir sur les deux ou trois investissements qui ont provoqué des discussions au sein de la Commission.

Rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission de l'édilité a siégé à trois reprises afin de traiter des investissements édilitaires, de constructions et d'infrastructures inscrits en catégorie II du budget 2022.

Comme à l'accoutumée, la Commission remercie les représentants du Conseil communal ainsi que de l'Administration pour le temps consacré à échanger et répondre aux questions des membres de notre Commission.

Pour rappel, notre Commission n'a pas pour mission de préavisier les investissements relatifs à des équipements, comme des véhicules ou des machines. Elle formule des préavis uniquement sur les investissements relatifs aux infrastructures, que ce soit pour les analyses, les études ou

les réalisations. Les questions financières étant de la compétence de la Commission financière, notre Commission n'émet pas d'avis sur ces aspects-là.

Une nouvelle fois cette année, le nombre d'investissements présentés en catégorie II reste élevé et les thèmes sont très variés. Vu la période d'incertitude que nous traversons, le Conseil communal aurait pu avoir la tentation de limiter ses investissements pour les repousser à des jours meilleurs. Au contraire, il a gardé sa ligne, respectant ainsi le programme de législature. Grâce à cela, le patrimoine reste entretenu et les projets ne sont pas hypothéqués. Il a toutefois été noté, durant nos séances, que le nombre d'investissements pour des études et des analyses semble être en augmentation par rapport aux véritables réalisations. Si à certaines époques des réalisations pouvaient se faire sans avoir pris toutes les précautions nécessaires par la réalisation d'une étude, actuellement il semble que nous nous trouvions dans une logique exagérément prudente. On met la ceinture et les bretelles pour quasiment chaque investissement!

A noter enfin que la Commission préavise favorablement tous les objets qui lui étaient soumis. Aucune non entrée en matière, renvoi ou transfert en catégorie III ne sera proposé. Vu l'ampleur de notre ordre du jour, je n'interviendrai que pour les investissements qui ont suscité une réelle discussion au sein de la Commission et m'abstiendrai de répéter les éléments figurant déjà dans le Message.

Le Vice-Président. Die Vertreter-innen der Fraktionen haben sich bereits zum Investitionsbudget geäußert. Möchte noch jemand das Wort ergreifen? La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Examen de détail

L'entrée en matière étant acquise de plein droit et aucune demande de renvoi n'étant présentée, il est dès lors immédiatement procédé à l'examen de détail du budget des investissements 2022 de la Commune.

I. Inscription des investissements déjà votés (catégorie I)

Le Vice-Président. Les investissements qui figurent en catégorie I sont des objets déjà décidés par le Conseil général et des tranches annuelles d'investissements sur plusieurs années. Vous n'avez donc pas la possibilité de déposer des amendements pour cette catégorie d'investissements.

Die Investitionen der Kategorie I von CHF 77'728'160.00 sind nach dieser Diskussion ins Budget eingeschrieben.

II. Octroi et inscription des investissements à voter au budget 2022 (catégorie II)

Le Vice-Président. Ces projets d'investissements sont décidés en même temps que le budget et font l'objet de rapports spéciaux aux pages 36 à 58 du Message.

Nous allons procéder investissement par investissement, en suivant l'ordre des investissements inscrits à l'ordre du jour et voterons sur chacun d'eux. En effet, chaque investissement doit faire l'objet d'une décision propre.

Je ne répéterai pas non plus à chaque fois que tous les achats, respectivement les travaux ou études, seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales. Je le dis maintenant une fois pour toutes.

1. 300.5060.181 Renouvellement matériel informatique 2022 (CHF 300'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 60 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 300'000 francs.

Ont voté Oui: 60 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Krienbühl David (PLR)

2. 401.5090.224 Achat nouveaux parcomètres 2022 (CHF 150'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 56 voix contre 1 et 5 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 150'000 francs.

Ont voté Oui: 56 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Roelli Claire (PS), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Rugo Claudio (PA)

Se sont abstenus: 5 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Krienbühl David (PLR), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL)

3. 430.5010.096 Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux-roues et TP 2022 (CHF 200'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 59 voix contre 0 et 4 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs.

Ont voté Oui: 59 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 4 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL)

4. 430.5090.184 Compartimentage quartier de Gambach (CHF 324'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 57 voix contre 0 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 324'000 francs.

Ont voté Oui: 57 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 3 Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL)

5. 430.5090.242 Vélo-station Gare secteur Sud (CHF 350'000)

Discussion

Rugo Claudio (PA). Il y a beaucoup de places de stationnement destinées aux deux-roues. Par deux-roues, on entend les scooters, les motos, les vélos, peut-être même les trottinettes. Plus le temps passe, plus le stationnement exclut les motos en particulier. Est-ce la politique du Conseil communal de limiter aussi ce moyen de transport? Beaucoup de gens, pour ne pas prendre la voiture, utilisent une moto ou un scooter qui polluera moins qu'une voiture. Dans ces places de parc, combien de places y aura-t-il pour les vélos et pour les motos, avez-vous déjà une idée? Est-ce que cela doit toujours être marqué vélos ou motos? Je vous fais remarquer qu'un vélo peut être parké n'importe où sans prendre d'amende, alors qu'une moto, elle, aura une amende.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur de la Police locale et de la Mobilité. Vous avez tout à fait raison. Il s'agit là, en effet, d'un montant de 350'000 francs destiné à une vélo-station dans le secteur Sud de la Gare, laquelle ne prévoit pas de places de stationnement pour les deux-roues motorisées. En matière de politique de stationnement pour les deux-roues motorisées, le Conseil communal suit le Plan directeur de l'Agglomération, qui privilégie la mobilité douce et les transports publics. En effet, dans le Plan directeur de l'Agglomération, qui a été approuvé notamment par 16 délégués de la Ville de Fribourg, il n'y a pas la volonté de faire une promotion ou de donner d'aussi bonnes possibilités de stationnement au cœur de la ville pour les deux-roues motorisées. Il y a une volonté politique marquée et affichée de l'Agglomération de privilégier le stationnement des vélos. Vous avez donc tout à fait raison dans vos constats. C'est bel et bien le résultat d'une politique, qui a été décidée démocratiquement.

Vote

C'est par 59 voix contre 1 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 350'000 francs.

Ont voté Oui: 59 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauer Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Rugo Claudio (PA)

Se sont abstenus: 3 Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC)

6. 520.5010.110 Entretien des chaussées et trottoirs 2022 (CHF 1'100'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Souvent des critiques sont adressées au Service d'urbanisme et d'architecture, mais aussi à celui du génie civil, disant que nous faisons trop d'études et faisant part de doutes quant à savoir si tous ces investissements votés vont vraiment être réalisés. Pour cette raison, j'ai envie de vous dire au préalable que parmi les 13 investissements du Génie civil inscrits au budget cette année, deux concernent des études. L'année passée, il y avait 15 investissements dont 13 études et réalisations, tout confondu. Parmi ceux-ci, 13 sont réalisés. Il en reste deux à réaliser: le remplacement de la soufflante qui est commandée et qui sera installée au mois de janvier, ainsi que la question de la station d'épuration des traitements des micropolluants, dont la première tranche consiste en une longue étude que nous avons entamée, mais qui n'est pas encore terminée. Pour l'investissement en question, je n'ai pas d'autres remarques à faire.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 1'100'000 francs.

Ont voté Oui: 62 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL)

7. 520.5010.115 Mise en conformité LHand des arrêts de bus 2022 (CHF 1'750'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Wir sind im Schlusspurt. Der Termin um die gesetzlichen Bestimmungen einzuhalten, läuft am 1. Januar 2024 ab, wie sie gelesen haben. Im letzten Jahr war ein Betrag von CHF 150'000 veranschlagt. Dieses und nächstes Jahr sind es je CHF 1'750'000.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 1'750'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL)

8. 520.5030.100 Passage supérieur à l'avenue du Général-Guisan -E- (CHF 100'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Je souhaite vous donner une information générale. Il y a un monitoring qui est en train d'être finalisé sur tous les ouvrages d'art, les passages supérieurs et les passages inférieurs. C'est selon des critères bien déterminés et l'importance de l'assainissement que nous inscrivons des investissements dans les budgets.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

9. 520.5030.101 Dangers naturels: assainissement falaises 2022 (CHF 300'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 300'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

10. 520.5030.166 Rénovation complète du mur du Gottéron -R- (CHF 100'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Celui ou celle qui connaît l'endroit, peut constater qu'il est nécessaire de rénover ce mur.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

11. 520.5060.191 Remplacement véhicules 2022 (CHF 450'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. J'aimerais aussi vous donner une explication générale concernant tous les véhicules. Le Conseil communal a adopté la stratégie d'acheter dorénavant des véhicules électriques ou fonctionnant à l'hydrogène, pour autant qu'une solution efficace allant dans ce sens soit sur le marché. Il n'existe par exemple pas encore de fourgons qui peuvent fonctionner avec ce type d'énergie. Les véhicules électriques ou à hydrogène sont actuellement encore plus chers que ceux à énergie thermique. Cela a amené le Conseil communal à revoir sa planification de remplacement des véhicules et de prendre le risque de devoir changer éventuellement un véhicule à essence ou à diesel durant l'année.

Là où il n'est pas possible de faire des achats électriques, nous appliquons des normes plus sévères. Les normes européennes de pollution "Euro" imposent aux voitures des seuils de rejet de pollution à ne pas dépasser. Ces limites sont régulièrement revues à la baisse et la dernière en date, "Euro 6", se montre très sévère envers les moteurs diesel. Vous trouverez deux voitures qui seront achetées avec ces normes-ci.

Gerber Sonja (PS). Le groupe socialiste salue le fait que le Conseil communal continue progressivement à mettre en œuvre sa stratégie de remplacer des véhicules de service par des véhicules plus durables, comme Mme la Conseillère communale vient de l'expliquer. En effet, on trouve dans le rapport que trois des quatre véhicules à remplacer en 2022 seront remplacés par des véhicules électriques. Par la même occasion, nous avons également pris note avec satisfaction de l'achat de trois nouveaux véhicules électriques pour la Voirie, ainsi que du remplacement d'un camion poubelle par un véhicule électrique ou fonctionnant à l'hydrogène. La Ville de Fribourg est partie pour être une ville véritablement durable.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 450'000 francs.

Ont voté Oui: 62 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL)

12. 530.5060.249 Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2022 (CHF 310'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 310'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

13. 530.5060.254 Remplacement camion poubelle 2022 (CHF 800'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 800'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

14. 532.5032.051 Collecteurs évacuation des eaux 2022 (CHF 1'500'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Cette rubrique est financée par des taxes. Nous parlons uniquement des eaux usées auxquelles s'ajoutent les eaux de ruissellement en temps de pluie.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 1'500'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

15. 532.5032.062 STEP: étude renforcement des normes de rejet NH4 (Lac de Schiffenen) (CHF 120'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. La STEP rejette du phosphore et de l'ammonium dans le lac de Schiffenen. Afin de répondre aux nouvelles normes en la matière, le phosphore sera traité avec l'installation du traitement des micropolluants.

L'ammonium, donc le NH₄, ne pourra pas être traité par cette installation. Une étude servira à chercher la meilleure variante pour son traitement. Un montant pour la réalisation est déjà inscrit dans le Plan financier.

Récusation

Casazza Raphaël (PLR). La société Triform, dont je suis Directeur associé, a un mandat d'ingénieur conseil en lien avec cet objet, de même que le suivant. Je vais donc me récuser sur les deux prochains votes.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 120'000 francs.

Ont voté Oui: 63 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

16. 532.5032.063 STEP: remplacement d'installations 2022 (CHF 776'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. A la page 42 du fascicule, je vous prie d'ajouter un "T" après le mot PAC, ce n'est pas une pompe à chaleur, c'est le Disjoncteur Master PACT. C'est un appareil qui détecte les courts-circuits, les fuites d'électricité vers la terre, et qui réagit en conséquence. Il assure ainsi la disponibilité et l'efficacité énergétique des installations.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 776'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

17. 560.5060.248 Assainissement éclairage halogène métal 2022 (CHF 300'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. C'est un investissement qui sert vraiment au développement durable et à la durabilité. Je me permets de vous communiquer un bilan qui a déjà été détaillé dans une des deux Commissions. Des assainissements ont été entrepris depuis 2011. En 2011, on consommait 604 kWh pour 480'500 francs de coût d'électricité. En 2020, on en consomme presque la moitié, à savoir 327 kWh pour 223'700 francs. La baisse est donc de 46% pour la puissance, et de 54% pour ce qui concerne le coût d'électricité.

Vote

C'est à l'unanimité des 66 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 300'000 francs.

Ont voté Oui: 66 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

18. 560.5290.042 Développement énergétique 2022 (CHF 500'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Cet investissement a suscité quelques discussions, raison pour laquelle j'aimerais vous apporter les précisions suivantes. Vous connaissez, Mesdames et Messieurs, l'ambition du Conseil communal pour réussir sa transition énergétique d'ici 2035. Il a adopté une politique énergétique territoriale qui se décline par des mesures clairement définies. Ces mesures sont regroupées dans des chapitres qui figurent dans le texte à la page 42 du Message et vous les trouvez aussi de manière très détaillée sur le site internet de la Ville.

L'accent sera mis en 2022 sur l'avancement dans le choix de l'outil de financement de la transition énergétique, notamment dans la recherche d'un modèle de cofinancement par des fonds participatifs ou des obligations vertes. C'est d'ailleurs un projet cofinancé par la Confédération.

Néanmoins, dans la mesure où on serait en retard avec ce projet d'outil de financement, nous souhaiterions utiliser le montant pour continuer notre stratégie de développement du photovoltaïque. Un planning y relatif est fait.

J'admets que la demande est un peu particulière, mais elle est d'autant plus justifiée par la nécessité de réussir la transition énergétique. Merci de voter ce crédit.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. En effet, au sein de la Commission financière, certaines voix se sont élevées pour dire que cet investissement n'était pas suffisamment détaillé et ont souhaité un report en catégorie III. Au vote, c'est par 5 voix pour le report, 5 voix contre et 1 abstention, qu'avec ma voix prépondérante nous avons refusé le passage en catégorie III de cet investissement, respectivement son préavis pour un passage en catégorie III.

Vonlanthen Marc (PS). Je suis un peu surpris d'entendre qu'une partie de la Commission financière a souhaité renvoyer cet investissement en catégorie III sous prétexte qu'il ne répond à rien de concret. J'aimerais juste aviser ces personnes qu'il existe un document qui a été publié par le Conseil communal en 2019, sauf erreur, qui s'appelle Plan directeur des énergies et qui explique exactement la direction énergétique que la Ville souhaite prendre. Vous pouvez d'ores et déjà, et dès maintenant, télécharger ce document qui répondra à toutes vos questions sur le site internet de la Ville.

Wicht Pascal (UDC). Je demande le transfert de cet investissement en catégorie III parce que malgré les informations ou les compléments qui ont été donnés par Mme la Conseillère communale, et également maintenant par mon préopinant, ce n'est toujours pas très clair ce qu'il va advenir de ce budget. A vrai dire, ce que Mme la Conseillère communale vient de dire ajoute encore un peu de flou. On ne sait pas si on va utiliser cet argent pour travailler sur un modèle de financement ou si on va financer directement des actions. Il y a ici vraiment l'impression d'avoir quelque chose de complètement fourre-tout et de signer un chèque en blanc. Je ne m'oppose bien sûr pas aux principes du développement énergétique. Cependant, sous cette rubrique, on est vraiment beaucoup trop vague. Je pense qu'il serait utile de déplacer ce projet en catégorie III pour avoir davantage d'informations sur ce que l'on va faire. Est-ce que l'on va travailler sur le modèle de financement ou est-ce que l'on va financer des investissements concrets? Ce n'est pas du tout la même chose. Une enveloppe budgétaire peut bien fonctionner dans une rubrique du budget de fonctionnement mais, par contre, on est ici dans le budget des investissements. Cela veut dire que l'on décide de financer quelque chose de précis. On ne donne pas juste un crédit global pour aller dans une certaine direction. C'est simplement un principe de bonne gestion financière. Je ne conteste donc pas le fond mais, par contre, je pense qu'il y a encore des clarifications qui doivent être données. Je pense qu'ensuite, au moment du Message, si cela devait être transféré en catégorie III, on ne s'y opposera certainement pas. Pour l'instant, il nous manque beaucoup d'informations pour accorder ce crédit.

Rugo Claudio (PA). C'est vrai que le Message est mal fagoté. On peut lire la transition du parc véhicules vers des technologies plus propres et on vient d'ailleurs de voter y relatif. C'est vrai qu'il y a des doublons, mais je fais entièrement confiance à Mme A. Burgener Woeffray pour utiliser ces 500'000 francs à bon escient.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Le Conseil communal, dans la politique énergétique, s'engage à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement de la transition énergétique d'ici 2035, dont les mesures sont regroupées en neuf chapitres, lesquels sont répétés ici dans cet investissement. Nous aimerions utiliser ce crédit de 500'000 francs pour développer les outils de financement de la transition énergétique, en priorité. Nous y travaillons mais nous aurions besoin de ce montant pour avancer. Si la tâche devait être trop compliquée, ou s'il devait y avoir un problème que nous ne connaissons pas aujourd'hui, nous aimerions directement utiliser ce montant-là pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur des toits. Pour ces panneaux photovoltaïques, nous avons la liste et le programme qui sont déjà établis et faits. C'est vraiment en toute honnêteté que je vous dis, vu l'urgence de la transition énergétique, que nous aimerions, si nous ne pouvions pas concrétiser cet outil de financement, utiliser ce montant pour poser des panneaux photovoltaïques sur un ou deux toits. Cependant, le but principal est de créer cet outil de financement. D'ailleurs, un groupe de travail a été mis sur pied. Ces membres ont siégé ce matin encore et, pour le moment, les étoiles sont au beau fixe.

Le Vice-Président. Nous sommes donc saisis d'une demande de renvoi en catégorie III. M. P. Wicht, maintenez-vous votre proposition?

Wicht Pascal (UDC). Oui, M. le Président de séance, je la maintiens parce qu'on ne sait pas encore ce que l'on va faire avec le projet, et que ce n'est pas conforme aux principes de spécificité des investissements. On vote un financement pour un investissement et pas pour un investissement dont on utilisera l'argent pour autre chose en cas d'impossibilité de réaliser ce projet initial.

Vote 1

Opposée à l'amendement de M. Pascal Wicht proposant de reporter l'investissement 560.5290.042 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 42 voix contre 16 et 8 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. P. Wicht): 42 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. P. Wicht): 16 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 8 Casazza Raphaël (PLR), Collaud Gérald (CG-PCS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Jordan Simon (CG-PCS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG-PCS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL)

Vote 2

C'est par 46 voix contre 9 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 500'000 francs.

Ont voté Oui: 46 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 9 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 11 Casazza Raphaël (PLR), Collaud Gérald (CG-PCS), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Jordan Simon (CG-PCS), Krienbühl David (PLR), Page Maurice (CG-PCS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR)

19. 611.5040.020 Joseph-Piller 7: transformation intérieure complément III (ascenseur et exigence AEAI) (CHF 350'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Nous nous trouvons ici dans le budget du Service d'urbanisme et d'architecture. Le Président de la Commission de l'édilité a dit tout à l'heure: "Il a toutefois été noté durant nos séances que le nombre d'investissements pour des études et des analyses semble être en augmentation par rapport aux réalisations". Je peux vous dresser le bilan de 2021 et vous présenter ce que nous prévoyons pour 2022.

Für 2022 sind vorgesehen:

- 7 Analysen;
- 12 Studien, darunter sich wiederholende Investitionen im Zusammenhang mit der Ortsplanung;
- 11 Realisationen;
- 3 Investitionen (Kauf von Autos u. Geräten);
- 1 Posten für einen Juristen im Zusammenhang mit der Ortsplanung.

Wenn sie die 11 Realisationen zu den 6 Realisationen hinzuzählen, welche in der Kategorie III sind, ergibt dies ein Total von 17 Realisationen für das Jahr 2022. Dies ist ein Wert der Umsetzbarkeit, der durchaus vertretbar ist.

Im letzten Jahr (Budget 2021):

- Sur les 32 investissements qui ont été inscrits au budget 2021, environ la moitié ont été réalisés.

- 7 investissements sont en train d’être réalisés, dont par exemple:
 - l’investissement 618.5090.283 PP: couverts – zone de stockage – abris vélos;
 - l’investissement 613.5999.043 Kiosque place Python: transformation intérieure et rénovation;
 - l’investissement 612.5060.219 Villa Thérèse: installation d’un abri vélos;
 - ou encore l’investissement 620.5090.265 Place de jeux Domino: remise en état.
- 8 autres investissements sont en attente pour différentes raisons dont celui concernant le site des Neigles (614.5060.244). En effet, au site des Neigles, nous sommes dans une situation où l’espace réservé aux eaux a été redéfini. Cela demande une nouvelle réflexion par rapport aux différents bâtiments qui se trouvent sur ce site.
- Il y a aussi des investissements que nous avons l’année passée, que nous voyons aujourd’hui en lien avec notre méthodologie de Stratus, qui sont mis ou alignés maintenant selon la planification Stratus.
- Il y a deux études qui ont été reportées ou qui sont encore en attente par manque de ressources. Nous avons eu, l’année passée, des difficultés à engager des architectes paysagistes. Nous sommes actuellement en train de rattraper ce retard.

Ceci dit, je n’ai pas de remarques par rapport au premier investissement Joseph-Piller 7.

Vote

C’est par 65 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 350’000 francs.

Ont voté Oui: 65 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S’est abstenu: 1 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL)

20. 611.5040.021 Maison de Ville: transformation appartement concierge (soubassement) (CHF 300’000)

La parole n’est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 63 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 300'000 francs.

Ont voté Oui: 63 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

21. 611.5040.159 Maison de justice: réfection enveloppe et combles -A- (CHF 124'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. J'apporte quelques explications supplémentaires au sujet des sept demandes de crédit d'analyse qui se trouvent dans ce budget et qui concernent les premiers bâtiments communaux examinés selon la méthode Stratus. Stratus est un logiciel pour contrôler la préservation de la valeur et le développement des biens immobiliers, ce qui permet d'investir à temps et durablement.

Stratus est un inventaire: une évaluation structurale qui collectionne des données des bâtiments pour déterminer la maintenance future, la remise en état des bâtiments et ses composants, l'année de réfection idéale, mais sans les changements programmatiques.

Une première phase a concerné les septante principaux bâtiments, d'une centaine générant d'importantes consommations d'énergie et de ressources. Une deuxième phase est en cours.

Même si le premier diagnostic est positif, aujourd'hui, si la Ville n'intervenait pas lors des 15 prochaines années, 75% de ses bâtiments se retrouveraient dans un mauvais état et les coûts de remise en état seraient beaucoup plus importants. Nous sommes donc à une période charnière dans la planification de la remise en état des bâtiments. Le Conseil communal a ainsi décidé de prendre les choses en main et de chercher à atteindre l'exemplarité énergétique et le maintien de la valeur des bâtiments à au moins 85%. Sur cette base, le Conseil communal a pu établir un programme de rénovation s'étalant de 2022 à 2037. En moyenne, 12.5 millions de francs devraient être consacrés chaque année à la rénovation des bâtiments et aux analyses fines, les études et les assainissements. Vous trouverez les montants d'une part dans le budget 2022 et le Plan financier. D'autre part, la ligne 637 à la page 4 du Plan financier, est réservée pour les futures dépenses.

Les données brutes fournies par Stratus doivent d'abord être analysées par un groupe d'experts afin de prendre en compte les enjeux et particularités de chaque bâtiment, comme par exemple, les contraintes en matière de protection du patrimoine ou la faisabilité technique. Cette analyse comprend la définition des objectifs, l'étude de faisabilité et la procédure du choix du mandataire. Ainsi, avec les montants à disposition, nous arrivons à terminer la première phase SIA. Chaque bâtiment devra ainsi être analysé selon la fonction qu'il remplit, ce qui peut amener à devoir entreprendre des mises en conformité, comme la protection incendie, des constructions sans obstacles ou des normes parasismiques. Plusieurs collaborateurs et une collaboratrice se sont familiarisés avec la méthode Stratus en formation interne et ils-elles pourront effectuer ces analyses. L'imputation salariale demandée sera répartie sur des salaires des architectes qui travaillent déjà à Urbanisme et Architecture, que cela soit dans le Secteur architecture ou le Secteur intendance et il sera aussi réparti sur le nouveau poste demandé à la page 29 (UA Chef-fe de projet architecte, à 80%).

Aucun montant n'est actuellement inscrit dans le Plan financier concernant les subventions qui pourraient être touchées, ni le retour et non plus le "return on investissements".

Rugo Claudio (PA). A la suite du discours de Mme A. Burgener Woeffray que je viens d'entendre, j'aimerais lui poser une question. A combien se monte la valeur totale des immeubles de la Ville? On peut probablement la trouver, mais elle la trouvera plus vite que moi, c'est pour cela que je pose la question. Si l'on considère que l'amortissement est de 1%, j'arrive à un total de 120 millions de francs. C'est une première estimation à vue d'œil des bâtiments de la Ville. Est-ce qu'au niveau collectivités publiques, il y a des pourcentages établis? Comme par exemple dans les valeurs locatives, les valeurs d'immeubles, il y a des règles qui s'appliquent. Est-ce qu'au niveau collectif, on a des pourcentages?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Le Directeur des Finances cherche le montant. Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons 247 bâtiments en tout et nous analysons selon Stratus les 100 les plus importants. Nous renonçons à faire des analyses sur, par exemple, les abribus ou les toilettes publiques et les petits édicules, mais les grands bâtiments seront évalués.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Au bilan du 31 décembre 2020, dans le fascicule des comptes, vous trouvez la valeur de 146 millions de francs pour nos immeubles. Je tiens juste à préciser que depuis lors, nous avons eu la réévaluation du patrimoine administratif. Il faudra donc attendre les comptes 2021 pour voir s'afficher cette nouvelle valeur.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 124'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon

(Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

22. 611.5090.191 Assainissements énergétiques: installations techniques 2022
(CHF 200'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

23. 611.5090.211 Sécurité et normes incendies, électricité, sirènes et DI 2022
(CHF 200'000)

Discussion

Wolhauser Jean-Pierre (PLR). De l'avis du groupe libéral-radical, cet investissement est de l'entretien qui aurait dû figurer dans le budget de fonctionnement sous "61 Bâtiment et architecture" (page 106 et suivantes). En l'occurrence, il s'agit d'adaptations à des bâtiments suite à des rapports d'inspection, soit en électricité ou en protection du feu. D'où nos questions:

- Pour quelle raison ce montant a été mis en investissement?
- Combien de bâtiments sont concernés?
- Dans quel laps de temps ces travaux seront-ils exécutés?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Cet investissement apparaîtra régulièrement dans les budgets d'investissements, notamment pour la raison suivante. Les investissements conséquents se montant à plus de 50'000 francs sont inscrits dans le budget d'investissements. Puisque nous avons quelques éléments que l'on doit soumettre à cette rubrique-là, nous prenons les autres aussi. Ce sont des investissements qui reviendront régulièrement.

Vote

C'est par 60 voix contre 0 et 5 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs.

Ont voté Oui: 60 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 5 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Krienbühl David (PLR), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR)

24. 611.5999.056 Fri Art: réfection fenêtres et aménagement combles -A- (CHF 124'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 63 voix contre 1 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 124'000 francs.

Ont voté Oui: 63 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Fessler Raphaël (Le Centre/PVL)

S'est abstenu: 1 Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

25. 612.5040.013 CO Jolimont 1970: rénovation globale salles de classe et halle de gym - A/C- (CHF 606'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Nous avons rénové le bâtiment 1905 qui est le bâtiment voisin du bâtiment Jolimont 1970. Dans le cadre de cette rénovation, nous avons aussi et déjà rénové la passerelle qui fait le joint entre ces deux bâtiments.

Ce montant excède l'analyse Stratus parce qu'une partie a déjà été faite dans le cadre de la rénovation du bâtiment 1905. Nous avons inscrit un montant de 100'000 francs pour effectuer la fin de cette analyse qui se monte normalement, comme vous avez pu le voir, à à-peu-près 124'000 francs. L'imputation salariale est également augmentée, car le montant inclut la demande de pouvoir lancer le processus de mise en concurrence de la meilleure des solutions architecturales.

Nous aurons toujours besoin de ce bâtiment, sans la piscine, pour répondre à la clause du besoin en infrastructures scolaires, même après le départ des élèves du CO qui habitent hors de la ville et qui fréquenteront le nouveau CO de Givisiez. Nous en aurons d'autant plus besoin que nous avons reporté la construction d'un nouveau bâtiment à la Vignettaz à la suite d'une remise en question du projet par votre Conseil durant la dernière législature. Nous avons donc reporté cette construction à la Vignettaz au-delà de 2026. L'assainissement doit se faire de toute façon et l'analyse sera faite avant de lancer le processus de mise en concurrence. Il y a des bâtiments où on ne peut pas attendre, sinon on sera rattrapés plus tard pour des montants beaucoup plus conséquents.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Au sein de la Commission financière, certaines voix se sont interrogées sur l'opportunité de partir aussi rapidement avec cet investissement étant donné que le programme du bâtiment n'était pas encore totalement déterminé. Une proposition de préavis pour un renvoi en catégorie III a été faite. La proposition a été écartée par la Commission financière par 7 voix contre, 2 voix pour et 2 abstentions.

Wicht Pascal (UDC). Au nom du groupe UDC, je demande le transfert de cet investissement en catégorie III. En effet, il n'est encore pas clair aujourd'hui de ce qu'il va advenir de ce bâtiment à relativement court terme avec la future construction du CO de Givisiez, qui devrait conduire à la fermeture du CO de Jolimont. Pour nous, cela a du sens d'attendre la planification scolaire qui doit arriver de toute façon cette année, en 2022, afin de pouvoir concilier au mieux l'assainissement et la rénovation avec l'affectation future du bâtiment. Je ne suis pas convaincu par l'argument selon lequel l'assainissement serait totalement découplé de l'affectation. Il me paraît évident que l'on ne va pas avoir exactement les mêmes besoins en matière d'assainissement et de rénovation si on envisage une école primaire, un bâtiment administratif, une maison de quartier, ou que sais-je. Et on ne va pas également rénover de la même manière. On ne peut pas faire une étude de faisabilité sur les besoins scolaires alors que l'on n'est même pas fondamentalement certains que ce bâtiment va rester une école. C'est probable, mais enfin attendons quand même la planification scolaire pour en être sûrs. Je ne conteste pas la nécessité de rénover ce bâtiment, mais je pense que l'on peut prendre le luxe d'attendre quelques mois pour y voir un tout petit peu plus clair sur l'affectation future du bâtiment. Je crois qu'il faut faire les choses dans le bon ordre, sans quoi on risque d'avoir au final des

surcoûts qui seraient tout à fait dommageables, et peut-être de lancer des travaux qui au final ne seront pas optimaux par rapport à l'utilisation future du bâtiment.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Je ne peux que répéter que c'est un des bâtiments dont l'état est parmi les plus mauvais. L'assainissement devrait se faire pour les éléments que je vous ai cités, donc la mise en valeur du bâtiment sans programmation. Des premières études peuvent être faites, afin de vérifier l'état de tous les éléments que comporte un bâtiment. Comme vous l'avez dit, et je vous en ai informé lors de la séance de la Commission financière, une planification des écoles vous sera soumise. Nous sommes en train de l'élaborer. Ce bâtiment restera certainement une école, que cela soit pour des écoliers du CO ou pour des enfants d'école primaire. Dans ce dernier cas, ceux-ci seront intégrés dans le bâtiment 1905. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que ce bâtiment a été conçu pour accueillir et des classes primaires et des classes de CO. Ainsi, les enfants qui sont actuellement dans le bâtiment 1905 et qui fréquentent le CO, occuperont le bâtiment 1970 et les enfants d'école primaire seront scolarisés dans le bâtiment 1905. C'est une des variantes qui est très plausible actuellement vu que la planification scolaire nous démontre qu'il manque un bâtiment scolaire pour les classes primaires dans ce périmètre de la ville. A vous de choisir si vous voulez reporter cet investissement en catégorie III.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Je n'ai pas de commentaires complémentaires, la Commission prévoit favorablement cet investissement à l'unanimité des membres présents en séance.

Le Vice-Président. Nous sommes donc saisis d'une demande de renvoi en catégorie III. M. P. Wicht, maintenez-vous votre demande?

Wicht Pascal (UDC). Oui.

Vote 1

Opposée à l'amendement du groupe UDC proposant de reporter l'investissement 612.5040.013 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 46 voix contre 15 et 6 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe UDC): 46 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe UDC): 15 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Papaux David (UDC), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 6 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR)

Vote 2

C'est par 52 voix contre 9 et 6 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 606'000 francs.

Ont voté Oui: 52 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 9 Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Papaux David (UDC), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 6 Grady Véronique (PLR), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Krienbühl David (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR)

26. 612.5040.016 Ecole du Schoenberg: rénovation globale bât. A-B-C -A- (CHF 174'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité 67 membres présents que le Conseil général accepte le crédit de 174'000 francs.

Ont voté Oui: 67 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

27. 612.5040.023 Ecole du Jura B1+B2: réfection enveloppe -A- (CHF 124'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 124'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Maaron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

28. 612.5040.025 Ecole Neuveville: réfection façades et toiture -A- (CHF 224'000)

Discussion

Rugo Claudio (PA). Je demanderais au Conseil communal de prêter attention en premier lieu aux toitures, car quand le toit prend l'eau, il y a des infiltrations, etc. J'habite en Neuveville et j'ai entendu qu'il y avait ce problème de toiture depuis, si je ne me trompe pas, trois, voire quatre ou cinq ans. Je suis étonné que l'on ne commence à mettre un budget que cinq ans plus tard. C'est un petit peu comme les ponts. Un pont tient en principe 100 ans. On a rénové tous les ponts chaque année, au point où cette année on a rénové le pont de Saint-Jean et le pont de Berne, et on veut déjà s'attaquer au pont du Milieu. De plus, on nous a promis -on l'aura en février par Message- le pont de Zaehringen. J'ai l'impression que c'est un peu comme quand on va chez le médecin, il va nous trouver une maladie, mais si on ne va pas chez le médecin, on se porte bien. Il faudrait donc trouver le juste milieu: trop faire, c'est faux et en faire pas assez, c'est faux aussi. Il faut trouver le juste milieu, sur beaucoup d'années.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Merci beaucoup pour votre intervention, M. C. Rugo. Le médecin que vous citez pourrait s'appeler M. Stratus, il est passé à l'école de la Neuveville et a vu qu'il y a urgence d'agir.

Vote

C'est à l'unanimité des 67 membres présents que le Conseil général accepte le crédit de 224'000 francs.

Ont voté Oui: 67 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex

Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

29. 612.5040.038 Ecole de la Vignettaz: transformation du bâtiment B - études compl. Standard bât. -E- (CHF 236'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Ici, le docteur ne s'appelle pas Stratus mais label Standard Bâtiments. Dans la construction, on trouve toute une série de standards et de labels qui se distinguent avant tout par l'étendue des critères de durabilité à prendre en compte. Minergie est avant tout axé sur l'efficacité énergétique. Souvent il est complété du suffixe "Eco" indiquant qu'il tient aussi compte des aspects économiques et sociaux.

Le label Standard Bâtiments évalue en plus la durabilité sur la base de 12 critères qui couvrent le bâtiment et le site dans son contexte environnemental. Parmi ces critères se trouvent, par exemple, le confort et la santé, qui offrent un confort élevé et une bonne qualité de l'air; le rendement potentiel par rapport aux coûts; son incidence économique pour la région ou l'aspect des rejets faibles en émissions de gaz à effet de serre. Ce bâtiment est un objet test. Le Conseil communal décidera par la suite s'il souhaite obtenir ce label pour tout ou une partie de ses bâtiments.

La Ville de Fribourg a obtenu le label "Cité de l'énergie Gold" qui préconise le label Standard Bâtiments. Le Conseil communal sera amené à pondérer entre l'aspect écologique et financier, car construire selon ce standard est plus coûteux.

Vote

C'est à l'unanimité des 67 membres présents que le Conseil général accepte le crédit de 236'000 francs.

Ont voté Oui: 67 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL),

Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

30. 612.5060.251 Ecole de l'Auge: réfection enveloppe et technique -A- (CHF 124'000)

Discussion

Page Maurice (CG-PCS). J'ai une question de compréhension et d'interprétation parce que nous venons de voter un montant d'analyse de 224'000 francs relatif à l'école de la Neuveville pour un assainissement estimé à 2.588 millions de francs et nous sommes maintenant appelés à voter un montant d'analyse de 124'000 francs pour un assainissement estimé à 4.3 millions de francs. J'aimerais un peu mieux comprendre comment est-ce que l'on calcule ces fameux frais d'analyse puisqu'ils sont quand même assez contestés et que l'on est revenus déjà plusieurs fois dans la soirée là-autour.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Dès que vous avez une toiture qui a été détectée comme un élément à prendre en considération et à analyser de plus près, vous avez tout de suite un montant plus important en lien avec l'analyse.

Vote

C'est par 65 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 124'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Page Maurice (CG-PCS)

31. 615.5090.231 Abribus "kiosque Vignettaz" (CHF 100'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Le kiosque de la Vignettaz a pu être rendu aux habitants à l'occasion d'une grande fête et, au nom du Conseil communal, je remercie les acteurs qui redonneront vie à ce nouveau kiosque. Nous n'avons pas encore terminé les travaux

aux alentours. Vous savez qu'à côté de ce kiosque, il y a toujours l'abribus. Avec le montant que nous mettons dans le budget 2022, nous aimerions installer un abribus directement au bord de la route, ce qui permettrait aux utilisateurs du kiosque d'en apprivoiser aussi les alentours. Pour ces travaux, nous disposons déjà d'un crédit que vous avez voté l'année passée. Aussi, le montant de cet investissement se destine à la construction de l'abribus qui se trouve dans ce périmètre.

Rugo Claudio (PA). J'ai entendu dire que certaines villes végétalisent leurs abribus. Fribourg veut devenir durable. Est-ce que c'est encore possible de modifier le projet? Ou peut-être est-il déjà prévu de végétaliser cet abribus?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Nous nous sommes posé la question de savoir si on devait mettre des panneaux photovoltaïques sur les abribus. Les surfaces sont très petites. Il y a déjà quelques abribus qui ne sont pas tout plats, mais qui sont arrondis. Cette question, ainsi que la vôtre M. C. Rugo, sont actuellement en étude.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs.

Ont voté Oui: 62 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Etter Fabienne (Le Centre/PVL)

32. 619.5060.250 Machines et équipements de base - 2022 (CHF 210'620)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Ces deux dernières années, nous avons d'abord évalué la situation des concierges et du personnel de nettoyage. Aujourd'hui, aussi avec l'aide d'un outil qui s'appelle "toolsuisse", nous savons maintenant combien de personnel il faut pour accomplir quelle tâche. Avec ça, nous avons aussi créé maintenant un Secteur qui s'occupera du "facility management", comme on l'appelle en bon français ou en allemand. C'est un terme qui est utilisé à travers toute la Suisse pour définir aujourd'hui une branche qui s'occupe des bâtiments. Ce ne comprend seulement des concierges ou du personnel de nettoyage, mais aussi du personnel qui s'occupe de différents autres aspects d'un bâtiment. Ce Secteur-là est maintenant mis en place et nous devons encore équiper ce personnel qui

travaille soit comme concierge, soit comme personnel de nettoyage dans nos différents bâtiments communaux, que cela soit des bâtiments administratifs ou scolaires.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 210'620 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

33. 620.5010.139 Stationnement gare routière -E- (CHF 169'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. L'étage -2 de la Gare routière a été libéré lorsque les TPF ont déménagé à Givisiez.

L'analyse effectuée a démontré qu'il faut aménager 34 places de parc pour remplacer celles qui sont à l'extérieur, à savoir sur la place de stationnement, devant la boulangerie Suard. L'accès dépose-minute se fera également au niveau -2 à l'instar de ce que l'on connaît dans d'autres gares, par exemple à Berne où le dépose-minute se trouve sur le toit, au 3^{ème} étage. L'accès se fera par une rampe exclusivement réservée aux voitures. La sortie se fera par la même rampe qu'utilisent les bus. Le nombre de bus est peu élevé parce qu'il y a beaucoup moins de bus qui sont maintenant dans cette Gare routière. A l'intérieur, un ascenseur sera intégré pour amener les personnes à l'intérieur de la Gare. Un autre dépose-minute est prévu du côté du passage inférieur 2, vers l'Ancienne Gare, probablement en surface. Ainsi les deux accès, du côté de l'Ancienne Gare et du côté de la Gare existante, répartiront les afflux aux déposes-minute.

Les TPF sont en charge de l'étude. Ils ont demandé une participation financière à cette étude et à la réalisation. L'étude comprendra également un plan d'exploitation. La Ville de Fribourg sera locataire avec un contrat de longue durée. L'inscription d'une servitude au Registre foncier sera bien sûr étudiée.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Au cours de la séance de la Commission financière, quelques voix se sont exprimées contre ce projet d'investissement et

ont demandé qu'on ne l'accepte pas. Cependant, la Commission financière l'a préavisé favorablement par 8 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL). Je soutiendrai la proposition de mon collègue, M. P. Wicht, de mettre cette étude, car c'est une étude, en catégorie III. Cela a du sens d'avoir un parking avec un accès en sous-sol et d'utiliser un ascenseur lorsqu'effectivement vous prenez le temps d'aller chercher quelqu'un, de prendre quelqu'un ou d'accompagner quelqu'un qui va prendre le train. Par contre, l'inclusion du dépose-minute dans ce projet, montre bien qu'il est bien nécessaire d'avoir plus d'informations sur ce projet. En effet, un dépose-minute en deuxième sous-sol avec utilisation d'un ascenseur, ce n'est plus réellement un dépose-minute. Et l'exemple de Berne qui a été cité par Mme la Conseillère communale est totalement différent. Ceux qui connaissent l'exemple de Berne, savent que beaucoup de gens s'arrêtent et déposent les gens devant la Gare en dépose-minute et n'utilisent pas les places de stationnement dépose-minute qui sont sur le toit de la Gare. On a donc bien besoin d'une étude et notamment de la mettre en catégorie III. Je soutiendrai donc la demande qui va être exprimée par notre collègue M. P. Wicht.

Wicht Pascal (UDC). Je remercie mon collègue, M. A. Sacerdoti, de me soutenir avant même que j'aie eu l'occasion de déposer cette proposition de transfert en catégorie III.

Nous avons ici un projet qui est complètement ahurissant où on va localiser des places de parc en dépose-minute dans un deuxième sous-sol. Ce qui signifie que les passagers qui vont descendre d'un véhicule pour prendre un train, vont devoir faire tout un gymkhana avant d'arriver sur les quais. Il faudra descendre deux étages de rampes avec le véhicule, puis remonter deux étages en ascenseur pour arriver à la gare, et ensuite atteindre les quais. C'est quelque chose qui est complètement impossible. Le but d'un dépose-minute, c'est que la personne soit déposée le plus proche possible de l'entrée de la gare et puisse être en l'espace de très peu de temps sur les quais pour prendre un train. Aller se mettre dans un deuxième sous-sol, cela n'a absolument aucun sens.

En l'état, ce projet n'est donc clairement pas mûr. Il y a vraiment des réflexions de fond qui doivent être menées quant aux besoins des usagers du rail et donc, finalement, au bienfondé du projet. C'est là tout l'intérêt d'un Message au Conseil général et donc d'un renvoi en catégorie III, ce que je vous propose ce soir.

Rugo Claudio (PA). Je soutiendrai aussi ce renvoi en catégorie III, proposé par M. P. Wicht. C'est juste qu'architecturalement, on voit qu'il n'y a pas de concept. C'est aberrant de penser creuser dans un endroit comme ça.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Pour cet investissement, nous ne sommes pas chez nous. En effet, nous ne sommes pas propriétaires, donc nous n'investissons pas. L'investissement qui est ici en catégorie II consiste en une participation financière, comme cela a été dit. Cette participation s'élève à 169'000 francs. Nous avons, avec cette participation, l'opportunité de créer un espace vert et convivial sur la place où se trouve actuellement ces voitures, un espace que nous appelons en interne "le futur salon vert"

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. La Commission financière n'a pas voté l'éventuel report en catégorie III, je ne me prononcerai donc pas sur ce point.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La situation est la même pour la Commission de l'édilité, qui d'ailleurs a préavisé favorablement cet investissement à l'unanimité des membres présents, après avoir pris connaissance des informations données par Mme la Directrice de l'Edilité et M. l'Architecte de Ville.

Le Vice-Président. Nous sommes donc saisis d'une demande de transfert en catégorie III. M. P. Wicht, maintenez-vous votre demande de renvoi?

Wicht Pascal (UDC). Oui, je maintiens cette demande de renvoi en catégorie III. Je me permets quand même de corriger une inexactitude dans ce que vient de dire Mme la Conseillère communale. Oui, on parle ici d'un crédit de 169'000 francs pour participer aux coûts de l'étude. Cependant, il y aura bien également, et c'est mentionné dans le Message, ensuite un crédit de 1.6 million de francs pour la réalisation. La Ville participera donc également financièrement à la réalisation.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Merci M. P. Wicht pour votre intervention. Le moment où l'on viendra avec le crédit d'investissement, vous aurez toutes les informations qui vous manquent aujourd'hui, c'est pour cela que nous avons besoin de faire cette étude d'abord.

Vote 1

Opposée à l'amendement de M. Pascal Wicht proposant de reporter l'investissement 620.5010.139 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 44 voix contre 20 et 3 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. P. Wicht): 44 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Roelli Claire (PS), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. P. Wicht): 20 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Papaux David (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 3 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

Vote 2

C'est par 50 voix contre 11 et 6 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 169'000 francs.

Ont voté Oui: 50 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Roelli Claire (PS), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 11 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Papaux David (UDC), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 6 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

34. 620.5010.150 Réaménagement de la rue de l'Hôpital -E- (CHF 503'500)

Discussion

Wolhauser Jean-Pierre (PLR). Notre groupe attire l'attention du Conseil communal sur l'étroitesse du passage supérieur près de l'Université-Miséricorde. Là où il y a le passage piétons, du côté des voies de chemin de fer, l'endroit n'est pas sécurisant pour les piétons quand les bus et véhicules passent. C'est un goulet d'étranglement (en allemand Engpass).

Il serait dès lors judicieux d'étendre le périmètre d'étude jusqu'au début de l'avenue de Rome pour intégrer un possible élargissement dudit passage pour les piétons et les cyclistes. Je rappelle à votre mémoire la belle réalisation à la route de la Fonderie à laquelle la Commune a participé à hauteur de 2 millions de francs.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Je m'adresse aussi à mon collègue, M. P.-O. Nobs, mais, sauf erreur, le périmètre dont vous parlez est intégré dans ce réaménagement.

Vous parlez bien du passage qui se trouve déjà du côté de la rue de Rome?

Wolhauser Jean-Pierre (PLR). C'est là où on passe sur la ligne de chemin de fer pour aller à la rue de Rome. L'avenue de Rome, ça s'appelle comme ça.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Je ne vois pas.

Wolhauser Jean-Pierre (PLR). Je m'excuse, c'est juste après le rond-point, juste avant que l'on entre dans l'avenue de Rome.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Alors je pense que le rond-point est encore intégré dans ce périmètre. Si cela devait ne pas être le cas, je vous ferai part d'un rectificatif lors de la prochaine séance. Je ne suis pas sûre à 100%.

Vote

C'est par 61 voix contre 0 et 5 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 503'500 francs.

Ont voté Oui: 61 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 5 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL)

35. 620.5010.153 Route de l'Aurore -E- (CHF 108'500)

Discussion

Gex Jean-Noël (PLR). Je ne voulais pas intervenir précisément au sujet de cet investissement. Je pense que l'on va pouvoir l'accepter.

Je ne savais pas exactement à quel moment intervenir mais j'aimerais quand même signaler, peut-être pour commencer, que je suis membre de l'Association Pro Piscine, qui est un groupe de pression pour la construction d'un centre cantonal de natation, et Président de l'Association Piscine olympique du Grand Fribourg, initiatrice du projet à Villars-sur-Glâne puis à Forum Fribourg.

L'association Piscine olympique du Grand Fribourg est en attente de l'évolution du projet de la Ville aux Abattoirs. Le 16 septembre 2021, la Ville de Fribourg annonçait, avec grand fracas, la réalisation d'un bassin olympique aux Anciens Abattoirs sur le site sportif de Saint-Léonard. Je regrettais à ce moment-là le manque de concertation avec le projet d'implantation à Forum Fribourg. J'ai promis de suivre ce dossier avec un soin particulier. J'ai donc étudié avec attention le budget d'investissements 2022. Quelle déception de ne pas trouver mention de ce projet piscine au budget. Certes, on trouve encore au Plan financier 2021-2025 une ligne budgétaire sous le chiffre 620.501.62. Toutefois, cette ligne avait été votée en 2016. Est-ce que ce crédit est encore utilisable depuis l'introduction du MCH2? Ce projet, et le fait qu'il n'y ait rien dans le budget, signifie qu'il y aura un immense retard pour la réalisation de cette infrastructure attendue par toute une population de sportifs, nageurs, écoliers et étudiants. Certes, une décision de principe a été prise. Et nous pouvons lire dans le Plan financier une volonté de réalisation avec une activation en 2030. Je mets en doute, dans le Plan financier, l'obtention d'une subvention cantonale de 15 millions de francs sur la ligne 620.6350.XXX lorsque l'on sait que l'ordonnance sur le subventionnement de l'eau piscine (464.16) prendra fin le 31 décembre 2025.

Le Vice-Président. M. J.-N. Gex, je ne comprends pas tout à fait le lien de votre intervention avec le poste que l'on est en train de discuter.

Gex Jean-Noël (PLR). Je voulais apporter un complément relatif au point 620.501. Je pensais opportun d'intervenir à la fin des discussions sur les lignes budgétaires 620.501.

Donc à voir l'évolution de la dette et le coup de frein subi par le projet de fusion, ce projet est-il toujours réaliste? J'ai le mauvais pressentiment que nous allons vivre un Gottéron-Village bis, Boxal bis, Saint-Léonard bis. Ma question, effectivement, est de savoir, si d'une part, ce crédit qui est inscrit au Plan financier est toujours actuel et utilisable et, d'autre part, si ce projet est toujours réalisable avec les délais que la Ville nous a communiqués pour 2030, alors que l'ordonnance sur la piscine se termine en 2025?

Le Vice-Président. Mme la Conseillère, est-ce que vous voulez répondre maintenant à cette question?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. J'aimerais juste répondre à M. J.-N. Gex que le montant est encore au budget, vous le voyez au Plan financier 2021-2026, en page 4 (Piscine et programme H2léO). Du montant qui a été voté le 13 décembre 2016, soit 1.364 million de francs, il reste encore de l'argent que nous pouvons utiliser pour avancer le dossier. Pourquoi nous l'avons annoncé au mois de septembre? C'est parce que nous ne voulions pas que vous appreniez la nouvelle de la construction d'une piscine au travers du Plan financier. Le montant a été inscrit à ce moment-là dans nos budgets et dans nos Plans financiers. Nous avançons sur deux différents niveaux. Le premier niveau est la question du PAD et du PAL. Là, nous continuons notre chemin. Nous avons déjà une étude de faisabilité qui est faite. Cette étude de faisabilité nous sert de base pour établir le programme et le cahier des charges, pour ensuite lancer un concours. Pour préparer tout ce travail-là, nous avons besoin du poste que nous avons inscrit au budget 2022 et nous commencerons avec l'établissement du cahier de charges et le lancement du concours en 2022-2023.

Le Vice-Président. Vielen Dank Frau A. Burgener Woeffray für diesen Exkurs. Ich bitte sie bei den folgenden Rubriken beim Thema zu bleiben, sonst werde ich gezwungen sein die Diskussion zu unterbrechen.

Nous sommes donc toujours à la rubrique 620.5010.153, pour un montant de 108'500 francs, et nous passons au vote.

Vote

C'est à l'unanimité des 67 membres présents que le Conseil général accepte le crédit de 108'500 francs.

Ont voté Oui: 67 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma

(PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

36. 620.5030.162 Plan fontaines -E- (CHF 80'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 60 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs.

Ont voté Oui: 60 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG-PCS)

37. 620.5030.163 Restauration fontaines historiques -R- (CHF 200'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Dieser Brunnen ist derzeit ausser Betrieb. Er muss renoviert werden.

Vote

C'est par 66 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs.

Ont voté Oui: 66 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine

(PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS),

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Etter Fabienne (Le Centre/PVL)

38. 620.5030.164 Passerelle provisoire Bluefactory -R- (CHF 328'500)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Cet objet a été discuté fortement dans les deux Commissions. Je préférerais que les deux Présidents se prononcent avant moi.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. En effet, au sein de la Commission financière, des discussions ont été menées, notamment sur le caractère provisoire de la passerelle. La question a été de se demander si c'était vraiment utile de construire une passerelle provisoire et de ne pas plutôt attendre et construire une passerelle définitive, aussi pour des motifs financiers. Pour cette raison, la Commission a voté le passage en catégorie III. Ce préavis a été accepté par la Commission par 7 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions. La Commission financière propose donc au Conseil général de reporter cet investissement en catégorie III pour obtenir plus d'informations, notamment sur le caractère provisoire.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Sur le principe, notre Commission soutient la création de cette passerelle, dans la mesure où elle facilite la mise en place d'un nouveau tronçon sécurisé pour les piétons et les deux-roues.

Toutefois, nous avons eu quelques peines à comprendre la raison qui a poussé le Conseil communal à présenter cet investissement de plus de 300'000 francs en catégorie II, donc sans Message, alors que l'urgence n'est pas avérée. Un Message aurait également permis d'être directement en possession d'illustrations, de plans et d'explications techniques que, certes, la Commission a obtenus mais qui manquent cruellement à l'argumentaire initial présenté dans le Message n° 9 qui nous occupe.

Quant aux explications fournies pour justifier la notion de "provisoire" donnée à cet objet, la Commission n'a pas été vraiment convaincue par les arguments avancés, semble-t-il comme la Commission financière.

Toutefois, comme dit en introduction de cette soirée, la Commission préavise favorablement cet investissement en catégorie II.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. C'est donc surtout le terme "provisoire" qui a suscité beaucoup de discussions au sein des deux Commissions. Il a peut-être été mal choisi, mais il veut dire ce qui suit:

1. La mise en place d'une passerelle permet de répondre à un besoin urgent de sécurisation des piétons qui traversent le passage du Cardinal, comme cela a été évoqué par le Président de la Commission de l'édilité.
2. Cette passerelle a un aspect provisoire, car non-complet puisqu'il serait un élément de liaison dans un réseau de mobilité nord-sud à plus grande échelle, dans un périmètre en pleine mutation.
3. Provisoire aussi, parce que l'investissement pour la passerelle répond à une convention signée avec l'ATE dans le cadre de son opposition du Plan d'affectation cantonal. Le retrait d'opposition de cette association subordonnée a eu un certain nombre de conditions, dont la position de la Ville de Fribourg quant à l'optimisation des connexions de mobilité douce aux abords du passage du Cardinal. Le Conseil communal s'était engagé à inscrire un montant pour améliorer des connexions de mobilité douce entre le site de blueFACTORY et ses abords, notamment de l'avenue du Midi en passant par une parcelle CFF (bien fonds 8238).

Les situations spécifiques à chaque partenaire (Bluefactory avec sa recapitalisation des projets de construction du Smart Living Building; la Ville de Fribourg avec un changement de collaborateur en charge de ce projet; ainsi que les CFF qui actuellement ont leur installation de chantier pour le passage inférieur sur ce site), ont fait que l'engagement pris vis-à-vis de cette association a été reporté et regretté par celle-ci.

Cependant, le Conseil communal affirme, avec cet investissement, son intention de réaliser cet aménagement et l'amélioration de connexions de mobilité douce entre le site de blueFACTORY et le centre-ville, je répète, en passant par cette parcelle des CFF en direction de la Gare par l'avenue du Midi, tout en précisant qu'il n'a pas l'entière maîtrise du foncier.

Cet investissement répondra à toutes les normes de sécurité. Il sera conçu d'entente et avec le soutien de Bluefactory qui héberge sur son site une entreprise spécialisée dans la construction de passerelles en bois. Elle est actuellement estimée à 150'000 francs. Les marchés publics seront bien sûr considérés et l'association qui a fait opposition sera associée aux discussions.

Selon le Conseil communal, au vu du montant en question – nous parlons de 328'500 francs – et les engagements pris, un report en catégorie III ne se justifie pas. Si la catégorie III sera favorisée, un Message vous sera soumis en 2023, car la planification des Messages est déjà faite pour 2022.

Wicht Pascal (UDC). Je pense que c'est le dernier objet sur lequel j'interviens, en principe. Effectivement, j'ai proposé à mes collègues de la Commission financière de passer cet investissement en catégorie III et je les remercie d'ailleurs de m'avoir soutenu. Pour moi, d'une part construire quelque chose de provisoire, c'est toujours plus cher que de construire tout de suite du définitif. De plus, cette passerelle doit absolument s'intégrer dans les réflexions quant à la requalification globale du secteur et non pas se faire de manière complètement isolée. Je rejoins également M. le Président de la Commission de l'édilité lorsqu'il regrette qu'un investissement tel que celui-ci soit adopté sans que les membres du Conseil général n'aient pu

voir, ne serait-ce que des plans. Et même au sous-groupe de la Commission financière, on nous a vaguement situé la passerelle sur la carte, mais cela reste quand même toujours assez léger.

On a l'impression ici que l'on va réaliser le projet pour faire plaisir à l'ATE et que la Commune est pieds et poings liés et que donc le Conseil général est également pieds et poings liés, nous n'avons plus tellement le choix. Mme la Conseillère communale nous dit que, elle nous l'a dit déjà à la Commission financière, on sait déjà qui va construire cette passerelle, une entreprise située à blueFACTORY, et que, je cite: "les marchés publics seront considérés". Alors les marchés publics seront considérés, mais on a déjà choisi le mandataire, c'est assez curieux comme principe quand même.

Quant à l'argument selon lequel on ne pouvait pas avoir un Message avant 2023 parce que la planification des Messages pour 2022 est arrêtée, soyons sérieux un instant. Je pense que si c'est aussi urgent que ça, je pense que l'on arrivera toujours à trouver un petit moment lors d'une séance pour traiter d'un Message. Je ne crois pas que sur toute l'année on n'arrive pas à trouver un moment pour traiter ce Message-là. On arrive toujours à traiter les urgences, donc c'est, selon moi, un faux argument qui a été évoqué et je crois qu'il ne faut pas trop s'y attarder.

Je propose donc de transférer ce projet en catégorie III. Il y a beaucoup trop de points problématiques, il y a beaucoup trop de questions qui sont encore ouvertes, et je pense que le Conseil général est en droit d'avoir des informations supplémentaires avant de se prononcer sur cet investissement.

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL). Malheureusement, cette fois-ci, je ne suivrai pas mon collègue M. P. Wicht. Ayant fait beaucoup d'allers et retours avec Bluefactory à une certaine période, et c'est encore le cas maintenant, j'ai pu constater que cet endroit était très dangereux et il y avait notamment beaucoup de mamans avec des poussettes et des enfants. Je crois que, même si cette passerelle devait être provisoire, si elle sert à sauver un petit enfant ou une maman, elle vaut le coup de ne pas être mise en catégorie III.

Collaud Gérald (CG-PCS). Je déclare mes liens d'intérêts. Je suis membre du comité ATE section Fribourg. Je tiens à vous faire part du fait, comme l'a déjà précisé Mme la Conseillère communale, qu'il existe une convention entre l'ATE, la Ville de Fribourg et Bluefactory au sujet de cette passerelle. La convention a été signée en 2018, suite à une opposition de l'ATE au PAC Bluefactory de novembre 2017. Cette convention prévoit l'amélioration de l'accès pour les piétons et les cycles.

De mon point de vue, enfin du point de vue de l'ATE aussi j'imagine, cette passerelle a l'avantage de pouvoir être mise en place très rapidement. Je m'étonne un peu de voir que généralement on se plaint qu'il y a trop d'études et, pour une fois où il n'y en a pas, et que l'on peut réaliser quelque chose, il y a des gens qui demandent à ce que l'on mette le crédit en catégorie III.

Aussi, refuser cet investissement reporterait la construction de cette passerelle à de nombreuses années et serait un gros problème de mobilité dans la région.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Je ne veux pas jeter de l'huile sur le feu ou quoique ce soit, mais je me demande quand même dans quelle mesure, quand on est dans le comité d'une association qui est liée par une convention, on peut même voter sur la concrétisation de cette convention, sans parler du fait que les retraits d'oppositions contre des conventions sont toujours des techniques pas forcément très licites ou sinon appréciées, et que l'on ose espérer que tous les projets de constructions de la Ville de Fribourg ne vont pas se heurter à des oppositions de l'ATE qui les retirerait à ses propres conditions et où après on serait devant le fait accompli ici en séance comme ce soir. Je soutiendrai donc cette demande de renvoi.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. J'aimerais juste clarifier une chose car je n'aimerais pas laisser un malentendu. Ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est que blueFACTORY héberge sur son site une entreprise qui est spécialisée dans la construction de passerelles en bois et que cette dernière nous aidera à la concevoir, mais cela ne veut pas dire que l'on attribue directement le mandat de construction et de réalisation à cette entreprise. J'ai aussi dit que nous respecterons bien sûr les marchés publics. Pour moi, c'est un élément qui est extrêmement important.

Le Vice-Président. Nous sommes donc saisis d'une demande de renvoi en catégorie III. M. P. Wicht, maintenez-vous cette demande de renvoi?

Wicht Pascal (UDC). Oui.

Vote 1

Opposée à l'amendement de M. Pascal Wicht proposant de reporter l'investissement 620.5030.164 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 43 voix contre 20 et 3 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. P. Wicht): 43 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. P. Wicht): 20 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG-PCS), Papaux David (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 3 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

Vote 2

C'est par 48 voix contre 7 et 9 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 328'500 francs.

Ont voté Oui: 48 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 7 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Papaux David (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 9 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Krienbühl David (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Pause

La séance est interrompue par une pause de 21.17 à 21.29 heures.

39. 620.5030.167 Réaménagement passage Cardinal -E- (CHF 447'500)

Discussion

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Au sujet de cet investissement, une demande de passage en catégorie III a été posée lors d'une séance de la Commission financière. Au vote, cette demande a été refusée par 6 voix contre, 3 voix pour un report en catégorie III et 2 abstentions.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Il s'agit d'une étude qui figurait déjà au budget 2017. En effet, c'est une mesure en priorité A déjà dans le PA2, qui a été reprise telle quelle dans le PA3. L'argent n'a pas été dépensé, ce qui illustre certaines critiques émises hier concernant l'absence de priorité et le suramortissement qui en découle dans le budget. Cet investissement s'inscrit dans la suite d'autres investissements dans le secteur, comme par exemple, celui que l'on a voté l'année dernière concernant Frédéric-Chaillet et qui avait déjà fait l'objet d'une demande de report en catégorie III. On constate donc que ce secteur de la Ville devient un centre névralgique pour la mobilité. Il sera impacté par de nombreuses mesures qui ont été prises ou qui seront réalisées: carrefour Richemond, fermeture de la Gare, et d'autres. C'est également appelé à être une nouvelle centralité de quartier en lien avec Bluefactory, on a côté le bâtiment Diabolo Menthe de Pro Senectute et c'est également un passage d'élèves entre Pérolles et le quartier de la Vignettaz. C'est dire si les intérêts en jeu sont nombreux et la nécessité pour notre Conseil d'en savoir un peu plus, de connaître la stratégie du Conseil communal pour ce secteur en termes de mobilité et d'aménagement, et donc de pouvoir en discuter dans le cadre d'un Message d'où la demande de renvoi en catégorie III. Je vous avoue que l'on a hésité un moment parce que c'est une mesure du PA3 et que donc le temps presse, au risque sinon de rater les subventions fédérales et de l'Agglomération. Cependant, on peut constater dans le Plan financier que le montant pour cette étude est échelonné sur 2022 et 2023 et que la réalisation est prévue pour 2025 et 2026. Cela nous paraît donc tenable de passer en catégorie III avec un Message demandant un crédit d'étude plutôt que d'être mis directement devant le fait accompli

avec un crédit d'ouvrage et un potentiel risque de blocage. Cela l'est d'autant plus maintenant à la suite de la remarque qui a été faite tout à l'heure par Mme la Directrice de l'Edilité, laquelle nous a dit qu'effectivement, cela pourrait être mis en crédit d'étude en 2023...

Le Vice-Président. M. S. Murith, il faudrait terminer votre intervention, s'il vous plaît.

Murith Simon (Le Centre/PVL). ...parce que, cela a été dit aussi hier par certains représentants, le Conseil communal sait prioriser et donc si cette mesure est urgente, il saura nous demander un crédit d'étude en 2022 déjà. Merci pour votre soutien.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. M. le Conseiller S. Murith, si vous nous demandez la stratégie. Sachez qu'elle se trouve dans le PA3. Ce secteur a été détaillé dans le cadre du PA3. Ce que nous avons préféré, c'est de passer par étapes. Pour cette raison, l'année passée, nous avons mis en catégorie II l'investissement 620.5030.161 relatif à l'aménagement d'une placette végétalisée du côté de la rue Frédéric-Chaillet, vers le giratoire du bas du passe du Cardinal. Ces travaux sont maintenant en cours et nous aurions les ressources à disposition pour nous occuper de la suite de ce réaménagement du passage du Cardinal. Merci de laisser cet investissement en catégorie II.

Le Vice-Président. Nous sommes donc saisis d'une demande de renvoi en catégorie III. M. S. Murith, maintenez-vous votre demande de renvoi?

Murith Simon (Le Centre/PVL). Oui, je maintiens la demande. En ayant lu le PA3, c'est effectivement un site stratégique que Pérolles et le Passage du Cardinal. Par contre, on n'en sait pas forcément beaucoup plus au niveau de ce que la Ville veut en faire en termes de coordination avec tout ce qu'il y a autour. Je pense à blueFACTORY, mais il y a plein d'autres choses. Il y a d'autres projets qui sont en vue pour ce secteur qui ne concernent pas forcément le PA3, mais simplement aussi la Commune et c'est pour ça que l'on maintient la demande de renvoi en catégorie III:

Vote 1

Opposée à l'amendement du groupe Le Centre/PVL proposant de reporter l'investissement 620.5030.167 en catégorie III, la proposition du Conseil communal l'emporte par 43 voix contre 21 et 2 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 43 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS),

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 21 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL),

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 2 De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL)

Vote 2

C'est par 51 voix contre 8 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 447'500 francs.

Ont voté Oui: 51 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 8 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Salina Adrienne (PLR), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 7 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

40. 620.5030.168 Esplanade de la Poste - E – (CHF 278'500)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 65 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 278'500 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Etter Fabienne (Le Centre/PVL)

41. 620.5040.181 Pont de Berne: études complémentaires -E- CHF 50'000

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 65 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Etter Fabienne (Le Centre/PVL)

42. 620.5040.184 Remparts VdF: travaux d'entretien et d'assainissement (CHF 604'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Après ces travaux, tous les remparts en propriété de la Ville de Fribourg seront remis en état.

Vote

C'est à l'unanimité des 66 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 604'000 francs.

Ont voté Oui: 66 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

43. 620.5290.054 Plan directeur mobilier urbain 2022 -R- (CHF 78'500)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 66 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 78'500 francs.

Ont voté Oui: 66 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoît (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamei Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

44. 620.5290.060 Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2022 -E- (CHF 80'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Das ist ein Betrag, den wir jährlich ins Budget aufnehmen, weil die Planungsarbeiten im Zusammenhang mit dem Ortsplan immer noch Arbeiten erfordern.

Murith Simon (Le Centre/PVL). J'ai une petite remarque, en préambule, qui concerne les nombreux investissements relatifs au PAL. On constate que, hormis celui pour le traitement des oppositions, tous les autres concernent des études et se répètent d'année en année. On se pose au final sérieusement la question de savoir s'ils doivent figurer dans les investissements ou dans le budget de fonctionnement puisqu'il s'agit d'études qui se rajoutent à celles déjà présentes dans le budget de fonctionnement. On pense que cela gagnerait en lisibilité et en transparence d'un point de vue budgétaire.

Autre préambule, c'est que le PAL, on l'attend encore et toujours, d'année en année. C'est bien là un frein très important au développement de la Ville de Fribourg et à ses réalisations. Alors, d'aucuns nous diront que c'est bien sûr la faute des opposants, alors qu'il s'agit pourtant du seul contrôle populaire sur l'aménagement local dans le canton de Fribourg. Ce sont bien ces oppositions qui ont pour seul mérite de montrer, en l'état, une faible adhésion à la stratégie du Conseil communal, stratégie fluctuante qui change plus ou moins au gré des Architectes de Ville.

Sur cet investissement, à proprement parler, le même a effectivement déjà été approuvé l'année passée. On constate, si on lit le Plan financier, que sur le montant de l'année passée, on n'a dépensé que 40'000 francs et que les autres 40'000 francs seront dépensés cette année. C'est pourquoi nous proposons de réduire ces 80'000 francs à 40'000 francs, ce qui fera toujours 80'000 francs pour cette année à vrai dire. Si tout est dépensé, ces 80'000 francs, le Conseil communal sera libre de proposer l'année prochaine un investissement de 80'000 francs. Il nous aura alors démontré qu'il le dépense effectivement. Merci donc de soutenir la réduction de cet investissement de 80'000 francs à 40'000 francs, selon ce qui a été effectivement dépensé l'année dernière.

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Je partage votre avis selon lequel les oppositions font partie de l'élaboration d'un PAL, notamment dans le canton de Fribourg et dans celui de Soleure, qui sont les deux seuls cantons qui ne connaissent pas une approbation du PAL par le législatif, en tout cas jusqu'à maintenant. Jusque-là, je suis d'accord avec vous. Là où je ne suis pas d'accord avec vous, c'est de nous reprocher de ne pas avoir utilisé tous les montants. Pourquoi? Parce que vous devez attendre la fin des séances de conciliation, et nous les avons terminées, pour mettre en place un PAL cohérent sous ses différents aspects et c'est ce que nous avons maintenant entamé. Le Conseil communal sera sollicité à plusieurs reprises à ce sujet et consacra plusieurs séances de travail pour préparer, avec l'aide de différentes études de planification supérieure mais aussi d'aide de mise en cohérence du PAL en vue. Une 4^{ème} mise à l'enquête qui devra avoir lieu en 2022.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Nous n'avons pas traité de cette question, je n'ai donc pas d'avis à formuler.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission préavise, à l'unanimité des dix membres présents, cet investissement après avoir entendu les explications en séance de Mme la Directrice.

Le Vice-Président. Nous sommes donc saisis d'une demande de diminution de cette rubrique. M. S. Murith, maintenez-vous votre demande de réduction?

Murith Simon (Le Centre/PVL). Oui.

Vote 1

Opposée à l'amendement du groupe Le Centre/PVL proposant de diminuer de 40'000 francs la rubrique 620.5290.060, la proposition du Conseil communal l'emporte par 42 voix contre 21 et 3 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 42 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 21 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 3 De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Jordan Simon (CG-PCS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL)

Vote 2

C'est par 52 voix contre 7 et 7 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 80'000 francs.

Ont voté Oui: 52 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 7 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Rugo Claudio (PA), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 7 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

45. 620.5290.065 Stratégie urbaine post-PAL 2018:2022 -E- (CHF 160'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Je reviens sur les deux dernières lignes explicatives relatives à cet investissement, M. S. Murith m'y a encore rendue attentive tout à l'heure. Il est écrit "Le montant sollicité de 160'000 francs se compose de 80'000 francs pour compléter les études et de 80'000 francs d'imputations salariales" J'avais demandé un poste dans le cadre des discussions du budget. Ce poste n'a finalement pas passé la rampe des discussions du Conseil communal et c'est pour cette raison que ce montant de 80'000 francs sera utilisé pour donner des mandats à l'extérieur, et c'est la même chose pour l'investissement suivant.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Merci tout d'abord à Mme la Directrice de l'Edilité pour sa réponse rapide à une question au contraire très tardive, malgré le fait que je pense que j'ai vu cet investissement plein de fois. Effectivement, l'année passée de nouveau, on a aussi voté cet investissement à hauteur de 80'000 francs et là, mis à part cette imputation salariale supplémentaire, on n'a aucune information supplémentaire qui nous expliquerait pourquoi il faudrait encore et toujours des études et des mandats supplémentaires pour analyser la stratégie après un PAL qui n'est même pas encore adopté ou approuvé. Cela nous semble donc totalement injustifié de doubler ce poste. C'est pourquoi nous proposons de le réduire à la hauteur à laquelle il était l'année dernière, à savoir 80'000 francs. Merci pour votre soutien.

Rugo Claudio (PA). J'ai une question technique par rapport au PAL à adresser à Mme A. Burgener Woeffray. La Ville de Genève, étant restreinte dans ses terres constructibles, a décidé d'augmenter d'un étage presque chaque bâtiment. A la Ville de Fribourg, il me semble que le niveau de bâtiment est descendu de 26 à 23. Par rapport à toutes ces familles qui cherchent à s'acheter des appartements ou des maisons, au moment où elles ont deux voire trois enfants, et qu'on voit partir dans la périphérie, que faites-vous? Tenez-vous compte de ces désirs d'acquisition de propriété des familles?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Je pense déjà avoir répondu à M. S. Murith. Les questions de stratégie urbaine post-PAL sont en lien avec le développement des différents quartiers. Actuellement, et ceux qui travaillent dans des associations le savent, nous sommes en train de redéfinir les différents quartiers pour avoir des quartiers statistiques pour pouvoir en tirer des conséquences et des connaissances très précises.

Pour répondre à M. C. Rugo, la densité d'une zone n'est pas directement en lien avec le besoin connu. Nous avons des zones d'habitation où des familles seront bien sûr bienvenues. Ce qui manque en ville de Fribourg, c'est das Eigentum, la propriété, et des grands appartements. C'est pour cela que nous nous concentrerons très rapidement sur toutes les questions en lien avec le logement.

Le Vice-Président. Nous sommes donc saisis d'une demande de diminution de 80'000 francs. M. S. Murith, maintenez-vous votre demande de diminution?

Murith Simon (Le Centre/PVL). Oui, on la maintient. Je pense que la réflexion sur les quartiers se faisait déjà l'année passée avec 80'000 francs. Il n'y a donc pas d'explications réellement supplémentaires par rapport à ce doublement. Mme la Conseillère communale aura même l'occasion d'en discuter dans le cadre d'un postulat qui sera déposé par les groupes de sa majorité, de façon pas du tout télécommandée apparemment. Je ne vois donc pas pourquoi il y a ce doublement qui apparaît comme ça et qui va se répercuter d'année en année.

Vote 1

Opposée à l'amendement du groupe Le Centre/PVL proposant de diminuer de 80'000 francs la rubrique 620.5290.065, la proposition du Conseil communal l'emporte par 42 voix contre 20 et 4 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 42 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 20 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL),

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 4 De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Parpan Mario (CG-PCS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

Vote 2

C'est par 50 voix contre 6 et 9 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 160'000 francs.

Ont voté Oui: 50 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 6 Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 9 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Grady Véronique (PLR), Krienbühl David (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

46. 620.5290.077 Participation communale à l'élaboration des PAD - 2022 -E- (CHF 160'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Je vous informe que nous avons deux personnes, l'une à 90% et l'autre à 80%, qui s'occupent du PAL, des PAD et de stratégies post-urbaines. C'est pour ça que nous avons besoin de donner des mandats à l'externe.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le conseil général accepte le crédit de 160'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

47. 620.5290.078 PAL révision générale: mandat juriste oppositions au PAL (CHF 160'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 160'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Giller Christophe (UDC)

Se sont abstenus: 0

48. 621.5060.168 Remplacement véhicules 2022 (CHF 220'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 220'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Vuilleumier Julien (Vert-e-s)

49. 621.5060.252 Remplacement machines à essence par machines électriques -R- (CHF 190'000)

Discussion

Page Maurice (CG-PCS). De temps en temps, il faut aussi distribuer quelques roses et quelques remerciements, pas seulement des piques. Je remercie donc le Conseil communal d'entreprendre cette démarche, qui je pense va soulager beaucoup de nuisances pour les habitants, mais aussi pour les utilisateurs et les employés de la Commune. Je vous remercie d'avoir fait cette démarche, même si effectivement elle a un coût. Je pense que tout le monde en sera très content.

Vote

C'est à l'unanimité des 66 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 190'000 francs.

Ont voté Oui: 66 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoît (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamei Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

50. 622.5030.165 Cimetière Saint-Léonard: création de surfaces pour de grandes concessions -R- (CHF 175'000)

Discussion

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Édilité. Dans le titre, le Conseil communal anticipe un terme qui vous sera présenté dans le cadre du règlement du cimetière. Par contre, ce n'est pas la question aujourd'hui. En l'occurrence, il s'agit de préparer et de réaménager un secteur existant pour y accueillir des surfaces destinées à différentes communautés religieuses, qu'elles soient israélites, musulmanes ou que ce soit des congrégations.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Entre autres questions, la Commission s'est posée celle de la révision du règlement du cimetière à laquelle a fait allusion Mme la Directrice. Est-ce que le fait de créer un

nouvel espace avant l'aboutissement de cette révision, annoncée pour 2022, ne représente pas un risque? Ne devrait-on pas arrêter le nouveau règlement pour ensuite créer de nouveaux espaces?

Je confirme qu'après avoir refusé une proposition de transfert en catégorie III, la Commission émet un préavis favorable malgré tout à cet investissement.

Rugo Claudio (PA). C'est la deuxième fois. M. C. de Reyff, quand vous parlez des résultats, pouvez-vous aussi dire le nombre de voix? Est-ce que c'est à 3 voix, à 7 voix ou à l'unanimité? Je vous remercie.

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Je répondrai précisément à M. C. Rugo que oui, je peux lui donner le résultat.

Vote

C'est par 62 voix contre 1 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 175'000 francs.

Ont voté Oui: 62 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL)

S'est abstenu: 1 Fessler Raphaël (Le Centre/PVL)

51. 622.5090.220 Cimetière: portiques: étude (CHF 50'000)

Discussion

Page Maurice (CG-PCS). Une toute petite anecdote. Je suis évidemment très heureux de cet investissement, aussi puisque mon arrière-grand-père avait participé à la construction de ce portique. Il était charpentier et avait émigré à Fribourg au début des années 1900.

Vote

C'est à l'unanimité des 61 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs.

Ont voté Oui: 61 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS),

Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

52. 623.5090.286 Remplacement voile d'ombrage thermique de 4 serres -R- (CHF 75'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 75'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

53. 700.5060.183 Fibre optique FriNet 2022 + redondance (CHF 70'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 66 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 70'000 francs.

Ont voté Oui: 66 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique

(PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

54. 700.5060.253 IN CIMP: machine de mise sous pli (CHF 85'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 64 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 85'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenu: 1 Jordan Simon (CG-PCS)

55. 700.5200.029 ERP: renouvellement étape I (CHF 400'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 400'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba

Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

56. 911.5090.102 Guinzet: éclairages complémentaires terrains (CHF 200'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 200'000 francs.

Ont voté Oui: 62 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 2 Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR)

57. 911.5090.179 Guinzet: stockage matériel container (CHF 50'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 65 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 50'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde

(Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

58. 911.5090.253 Terrain de football: assainissement de l'éclairage 2022 (CHF 140'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 140'000 francs.

Ont voté Oui: 62 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Kohler Valérie (Le Centre/PVL)

59. 911.5090.287 Guintzet: arrosage automatique terrains n° 1 et n° 2 (CHF 100'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 65 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil communal accepte le crédit de 100'000 francs.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Kohler Valérie (Le Centre/PVL)

60. 913.5040.011 Patinoire 2: assainissement du réseau d'eau sanitaire - adapt. aux normes (CHF 100'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoît (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

61. 917.5040.039 Halle omnisports: étanchéité et sécurisation toiture (CHF 110'000)

Discussion

de Reyff Charles, Président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Sur le principe, notre Commission soutient cet investissement dans la mesure où nous nous devons d'entretenir nos bâtiments, en particulier en veillant à la bonne étanchéité des toitures.

Cet investissement a fait l'objet de plus d'échanges hors séance que durant la séance. Je demanderai donc au Conseil communal de nous apporter ici, en plenum des explications simples, claires et précises permettant au Conseil général et à la Commission de comprendre réellement quelle est la situation et comment les choses vont se passer.

Nous notons en particulier qu'il est plus que surprenant qu'un bureau d'architecture soit ignorant des normes SUVA et de la loi sur le travail en matière de sécurité sur les chantiers. On nous a également parlé de "vérification de l'étanchéité" puis de "travaux d'étanchéité"; que va-t-on finalement faire et sur quelle base l'état de situation et donc l'estimation du montant des travaux a-t-il été réalisé?

Je laisserai donc le Conseil communal nous convaincre, sur la forme puisque sur le fond, comme dit précédemment, la Commission soutient à l'unanimité des membres présents cet investissement.

Nobs Pierre-Olivier, Directeur des Sports. L'année passée, les 40'000 francs qui avaient été votés étaient dans le cadre du budget de fonctionnement, contrairement à ce que j'ai pu dire en Commission de l'édilité. Nous avons un problème à la salle omnisports depuis maintenant en tout cas deux ans. Nous constatons des infiltrations d'eau. Le problème, c'est que la toiture est complètement recouverte de panneaux solaires. Nous avons donc essayé de trouver d'où provenaient ces infiltrations, sans succès. C'est pour ça que l'année dernière, nous sommes venus demander ce crédit. Pourquoi l'ingénieur n'a pas pensé qu'il fallait, installer un échafaudage? Je n'ai malheureusement pas de réponses. Apparemment, il pensait que l'on pouvait le faire de manière peut-être plus légère avec une nacelle, ce qui ne semble apparemment pas possible. C'est pour cela que, cette année, le Conseil communal revient avec une demande de crédit d'investissement, qui se présente de la manière suivante:

- Travaux d'étanchéité	CHF	40'000
- Pose dépose échafaudage	CHF	50'000
- Honoraires architecte	CHF	10'000
- Divers imprévus	CHF	10'000
Total TTC	CHF	110'000

Quels travaux vont être entrepris? Le Groupe E n'a pas besoin d'enlever ces panneaux solaires. Il doit les enlever à notre demande car nous devons essayer d'identifier d'où viennent ces infiltrations. Parfois, ce n sera que de la vérification. Cependant, si l'on trouve une infiltration, nous allons effectuer des travaux. Si l'on savait où il y avait ces infiltrations, on pourrait vous répondre précisément, mais c'est justement parce que nous devons enlever ces panneaux solaires puis faire cette recherche qu'il y a, en effet, un petit peu d'incertitudes.

On a envoyé une réponse complémentaire à M. M. Parpan. Pourquoi le Groupe E ne contribue-t-il pas aux frais d'échafaudage? Tout simplement parce qu'il n'est pas demandeur. Il n'a pas besoin d'enlever ses panneaux solaires, mais bien entendu qu'il va le faire et il va profiter de contrôler ses points de fixation. Si on n'avait pas eu ces problèmes, il n'aurait pas fait ces travaux. C'est pour cela qu'il ne participe pas aux montants d'échafaudage. Je ne peux pas vous en dire plus, si ce n'est qu'un bâtiment avec une toiture qui a des infiltrations depuis deux ans nécessite que l'on s'y attarde et que l'on les stoppe.

Vote

C'est par 63 voix contre 1 et 0 abstention que le Conseil général accepte le crédit de 110'000 francs.

Ont voté Oui: 63 Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khmel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS),

Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 0

62. 917.5060.215 Halle omnisports: assainissement éclairage sportif (CHF 130'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est à l'unanimité des 64 membres ayant voté que le Conseil général accepte le crédit de 130'000 francs.

Ont voté Oui: 64 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kriembühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 0

63. 917.5090.177 Halle omnisports: stores obscurcissants (CHF 100'000)

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 62 voix contre 1 et 2 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de 100'000 francs.

Ont voté Oui: 62 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kriembühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le

Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Kohler Valérie (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 2 Salina Adrienne (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

III. Inscription des investissements à voter ultérieurement (catégorie III)

Le Vice-Président. Nous passons maintenant aux objets de catégorie III, qui feront ultérieurement l'objet de Messages spécifiques du Conseil communal et de décisions spéciales du Conseil général.

Les investissements proposés sont listés à la page 59 du Message.

200.5999.057	Achats en lien avec la PFA	CHF	5'200'000
520.5030.127	Ouvrage d'art: pont de Zaehringen – Réalisation phase 1 -R-	CHF	8'000'000
520.5090.187	Dispositif anti-suicide sur pont de Zaehringen (réalisation)	CHF	700'000
531.5033.013	Décharge de Châtillon étapes 6 mixtes	CHF	6'500'000
531.5033.015	Décharge de Châtillon: local machines	CHF	550'000
620.5010.120	Rue Pierre-Aeby -R-	CHF	3'013'500
620.5010.125	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	CHF	6'448'500
620.5010.151	Aménagement du chemin Saint-Léonard	CHF	2'234'000
620.5030.057	Abords Cathédrale: tête de pont AGGLO 3M.04.03	CHF	1'455'000
620.5030.081	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-Saint-Jean	CHF	4'604'500
620.5030.121	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -R-	CHF	2'861'500
	Total	CHF	41'567'000

Discussion

Rugo Claudio (PA). C'est un détail technique. J'ai parlé hier des filets anti-suicides pour le pont de Zaehringen et me suis posé la question de savoir pourquoi mettre des filets à l'horizontale, contrairement à ceux qui sont à la verticale? Pour faire ce travail d'observation, je suis allé à Berne et j'ai vu le pont. En fait, c'est une question de hauteur. Cela veut dire que si le pont a une hauteur de 50 mètres, si on met un filet 15 mètres plus bas, il reste 35 mètres. On ne va pas se suicider avec 35 mètres, on risque plutôt d'être infirme. Alors justement, j'aimerais que cette question de hauteur soit prise en considération dans vos calculs, justement parce que le pont de Zaehringen fait, je pense, plus vers les 65 à 70 mètres. Ainsi, si on met un filet à 10 ou 15 mètres, il reste 55 mètres et à cette hauteur on est bon pour aller dans le pré-carré nouveau au cimetière. J'aimerais donc que vous analysiez ou vous me donniez la réponse une fois que cela sera étudié plus à fond. Je vous remercie.

Les investissements en catégorie III n'appelant pas d'autres observations, le Conseil général en prend acte.

6. Votes finals sur le budget 2022 de la Commune

a. Budget de fonctionnement

Examen du projet d'arrêté

Article premier

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Je résume que l'amendement accepté par le Conseil général n'a pas d'influence sur le montant inscrit dans cet article.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Je ne suis pas sûre qu'il n'y ait pas d'influence dans le sens où il y a une augmentation des recettes d'amendes et une augmentation des charges également. Selon moi, ça doit augmenter de 160'000 francs.

Interruption de la séance

La séance est interrompue de 22.28 à 22.29 heures pour permettre de faire les calculs.

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Merci Mme la Présidente de la Commission financière. Nous avons donc:

Nouveau total des charges:	CHF	285'385'798.08 francs
Nouveau total des revenus:	CHF	282'298'975.58 francs

Le présent article n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

Article 2

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Il s'agit ici de ratifier une pratique, qui se fait maintenant depuis de très nombreuses années, puisque les secours qui sont rarement donnés au personnel mais qui sont importants, sont munis d'une convention de remboursement. Il n'y a donc plus lieu d'avoir un fonds de secours en tant que tel. Nous proposons la dissolution de ce fonds.

Le présent article n'appelant pas d'autres observations, il est ainsi adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte, par 44 voix contre 20 et 2 abstentions, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo; RSF 140.11);
- la loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo; RSF 140.61);
- le règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin; RSVF 400.1);
- le Message n° 9 du Conseil communal du 2 novembre 2021;
- le rapport de la Commission financière,

Arrête:

Article premier

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2022 est approuvé.

Il se présente comme suit:

Total des charges	CHF	285'385'798.08
Total des revenus	CHF	282'298'975.58
Résultat (excédent de charges)	CHF	3'086'822.50

Article 2

Le Conseil communal est autorisé à dissoudre le fonds de secours du personnel à hauteur de CHF 251'668.80.

Fribourg, le 14 décembre 2021

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Le Secrétaire de Ville adjoint:

David Aebischer

Mathieu Maridor"

Ont voté Oui: 44 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob

Isabelle (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 20 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR),

Se sont abstenus: 2 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL)

b. Budget des investissements

Examen du projet d'arrêté

Article premier

Page Maurice (CG-PCS). Au deuxième investissement, 401.5090.224 "Achat nouveaux parcomètres 2022", il manque le "x" à "nouveau" dans le Message.

Pas d'autres observations, adopté.

Article 2

Pas d'observations. Adopté.

Article 3

Pas d'observations. Adopté.

Article 4

Pas d'observations. Adopté.

Article 5

Pas d'observations. Adopté.

Article 6

Pas d'observations. Adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte, par 46 voix contre 1 et 19 abstentions, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RElCo; RSF 140.11);
- la loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo; RSF 140.61);
- le règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin; RSVF 400.1);
- le Message n° 9 du Conseil communal du 2 novembre 2021;
- le rapport de la Commission financière,

Arrête:

Article premier

1.	300.5060.181	Renouvellement matériel informatique 2022	CHF	300'000
2.	401.5090.224	Achat nouveaux parcomètres 2022	CHF	150'000
3.	430.5010.096	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux-roues et TP 2022	CHF	200'000
4.	430.5090.184	Compartimentage quartier de Gambach	CHF	324'000
5.	430.5090.242	Vélo-station Gare secteur Sud	CHF	350'000
6.	520.5010.110	Entretien des chaussées et trottoirs 2022	CHF	1'100'000
7.	520.5010.115	Mise en conformité LHand des arrêts de bus 2022	CHF	1'750'000
8.	520.5030.100	Passage supérieur à l'avenue du Général-Guisan -E-	CHF	100'000
9.	520.5030.101	Dangers naturels: assainissement falaises 2022	CHF	300'000
10.	520.5030.166	Rénovation complète du mur du Gottéron -R-	CHF	100'000
11.	520.5060.191	Remplacement véhicules 2022	CHF	450'000
12.	530.5060.249	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2022	CHF	310'000
13.	530.5060.254	Remplacement camion poubelle 2022	CHF	800'000
14.	532.5032.051	Collecteurs évacuation des eaux 2022	CHF	1'500'000
15.	532.5032.062	STEP: étude renforcement des normes de rejet NH4 (Lac de Schiffenen)	CHF	120'000
16.	532.5032.063	STEP: remplacement d'installations 2022	CHF	776'000
17.	560.5060.248	Assainissement éclairage halogène métal 2022	CHF	300'000
18.	560.5290.042	Développement énergétique 2022	CHF	500'000
19.	611.5040.020	Joseph-Piller 7: transformation intérieure complément III (ascenseur et exigence AEAI)	CHF	350'000

20.	611.5040.021	Maison de Ville: transformation appartement concierge (soubassement)	CHF	300'000
21.	611.5040.159	Maison de justice: réfection enveloppe et combles -A-	CHF	124'000
22.	611.5090.191	Assainissements énergétiques: installations techniques 2022	CHF	200'000
23.	611.5090.211	Sécurité et normes incendies, électricité, sirènes et DI 2022	CHF	200'000
24.	611.5999.056	Fri Art: réfection fenêtres et aménagement combles -A-	CHF	124'000
25.	612.5040.013	CO Jolimont 1970: rénovation globale salles de classe et halle de gym -A/C-	CHF	606'000
26.	612.5040.016	Ecole du Schoenberg: rénovation globale bât. A-B-C -A-	CHF	174'000
27.	612.5040.023	Ecole du Jura B1+B2: réfection enveloppe -A-	CHF	124'000
28.	612.5040.025	Ecole Neuveville: réfection façades et toiture -A-	CHF	224'000
29.	612.5040.038	Ecole de la Vignettaz: transformation du bâtiment B - études compl. Standard bât. -E-	CHF	236'000
30.	612.5060.251	Ecole de l'Auge: réfection enveloppe et technique -A-	CHF	124'000
31.	615.5090.231	Abribus "kiosque Vignettaz"	CHF	100'000
32.	619.5060.250	Machines et équipements de base - 2022	CHF	210'620
33.	620.5010.139	Stationnement gare routière -E-	CHF	169'000
34.	620.5010.150	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -E-	CHF	503'500
35.	620.5010.153	Route de l'Aurore -E-	CHF	108'500
36.	620.5030.162	Plan fontaines -E-	CHF	80'000
37.	620.5030.163	Restauration fontaines historiques -R-	CHF	200'000
38.	620.5030.164	Passerelle provisoire Bluefactory -R-	CHF	328'500
39.	620.5030.167	Réaménagement passage Cardinal -E-	CHF	447'500
40.	620.5030.168	Esplanade de la Poste - E -	CHF	278'500
41.	620.5040.181	Pont de Berne: études complémentaires -E-	CHF	50'000
42.	620.5040.184	Remparts VdF: travaux d'entretien et d'assainissement	CHF	604'000
43.	620.5290.054	Plan directeur mobilier urbain 2022 -R-	CHF	78'500
44.	620.5290.060	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2022 -E-	CHF	80'000
45.	620.5290.065	Stratégie urbaine post-PAL 2018:2022 -E-	CHF	160'000
46.	620.5290.077	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2022 -E-	CHF	160'000
47.	620.5290.078	PAL révision générale: mandat juriste oppositions au PAL	CHF	160'000
48.	621.5060.168	Remplacement véhicules 2022	CHF	220'000

49.	621.5060.252	Remplacement machines à essence par machines électriques -R-	CHF	190'000
50.	622.5030.165	Cimetière Saint-Léonard: création de surfaces pour de grandes concessions -R-	CHF	175'000
51.	622.5090.220	Cimetière: portiques: étude	CHF	50'000
52.	623.5090.286	Remplacement voile d'ombrage thermique de 4 serres -R-	CHF	75'000
53.	700.5060.183	Fibre optique FriNet 2022 + redondance	CHF	70'000
54.	700.5060.253	IN CIMP: machine de mise sous pli	CHF	85'000
55.	700.5200.029	ERP: renouvellement étape I	CHF	400'000
56.	911.5090.102	Guintzet: éclairages complémentaires terrains	CHF	200'000
57.	911.5090.179	Guintzet: stockage matériel container	CHF	50'000
58.	911.5090.253	Terrain de football: assainissement de l'éclairage 2022	CHF	140'000
59.	911.5090.287	Guintzet: arrosage automatique terrains n° 1 et n° 2	CHF	100'000
60.	913.5040.011	Patinoire 2: assainissement du réseau d'eau sanitaire - adapt. aux normes	CHF	100'000
61.	917.5040.039	Halle omnisports: étanchéité et sécurisation toiture	CHF	110'000
62.	917.5060.215	Halle omnisports: assainissement éclairage sportif	CHF	130'000
63.	917.5090.177	Halle omnisports: stores obscurcissants	CHF	100'000

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

Article 2

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégorie II, se montant à CHF 18'129'620 est approuvé.

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2022, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de CHF 20 millions.

Article 5

Les crédits d'investissements prévus à l'article 2 et totalisant un montant de plus de CHF 2 millions peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 69 LFCo et l'article 11 RFin.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (catégorie III), pour CHF 41'567'000, qui pourront faire l'objet d'un Message au cours de l'année 2022.

Fribourg, le 14 décembre 2021

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Le Secrétaire de Ville adjoint:

David Aebischer

Mathieu Maridor"

Ont voté Oui: 46 Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

A voté Non: 1 Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 19 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

7. Plan financier 2022-2026 - Rapport

Discussion générale

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. En préambule, le Conseil communal tient à rappeler le cadre de planification de la crise sanitaire. Ce document a été élaboré entre la troisième et la quatrième vague de covid-19, ce qui ajoute une incertitude aux prévisions. Le Conseil communal tient à relever la qualité des discussions qui ont eu lieu en Commission financière ainsi que le travail de tous les Services et de celui des finances en particulier. Le Plan financier donne d'intéressantes informations macroéconomiques mais surtout de précieuses indications quant au développement des recettes fiscales, des investissements et des risques. En ce sens, il est un instrument précieux d'anticipation financière sur un horizon à cinq ans.

Je commencerai avec quelques considérations générales:

Le Conseil communal a adopté dix principes de gestion qui le guident dans sa gestion financière à moyen et long termes. Si six d'entre eux sont dans le vert, il faut noter la dégradation des principes liés à la dette et aux investissements. En effet, l'intensité de ceux-ci et le recours systématique à des fonds étrangers amène l'endettement très proche du plafond admis par la législation et prêterite donc potentiellement les générations futures. Il est donc primordial de rechercher des solutions alternatives, des partenariats ou de nouvelles sources de revenus. De plus, l'augmentation prévue des charges liées institutionnelles et des amortissements vont peser de plus en plus lourd sur le compte de fonctionnement qui passe dans les deux dernières années du Plan à nouveau en négatif. Ceci pourrait être une tendance si des mesures ne sont pas prises dès maintenant.

Le Plan financier modélise trois scénarios d'évolution des recettes fiscales. Le scénario moyen, qui compte sur une augmentation de 2.1% des recettes fiscales (taux inchangé par rapport aux Plans financiers précédents), a été retenu. Sous ces hypothèses, les cinq exercices du Plan financier sont proches de l'équilibre oscillant entre +3.8 millions de francs et -3.1 millions de francs (environ 1% des charges). Les recettes fiscales ont été estimées au mieux en retenant l'hypothèse que les entreprises de notre territoire communal résistent plutôt bien à la crise sanitaire. Les personnes morales les plus contributrices ont été contactées une à une afin de faire coïncider nos prévisions avec les leurs, particulièrement pour l'année de base qu'est 2022.

Il est important de relever quelques hypothèses de base marquantes de ce Plan financier, outre l'augmentation de recettes fiscales, en matière de gestion financière.

- Tout d'abord, le Conseil communal prévoit de revenir au taux d'impôt de 2019, soit de 81.6%. C'est ainsi durant trois ans, et non pas deux comme initialement prévu, que la population aura pu bénéficier de cet allègement. Toutefois, rien n'est formellement décidé, la décision formelle se prendra ou non lors de l'établissement du prochain budget.
- Ensuite, le taux de croissance des charges du personnel est ramené à 1%, ce qui correspond dans les faits presque uniquement à l'augmentation automatique des paliers sous réserve de gains de mutation plus importants que prévus.
- Enfin, le Plan financier prévoit une diminution des charges ou une augmentation des recettes, hors recettes fiscales, ayant un effet positif sur le résultat de l'ordre de 2 millions de francs. Ce sera l'objet des analyses de fonds qui démarreront dès janvier en préparation du budget 2023.

Les évolutions des indicateurs les plus marquantes sont les suivantes:

- Les amortissements du patrimoine administratif augmentent de 6.6 millions de francs d'ici à 2026. Ceci est dû à l'intensité très marquée des investissements avant tout pour réaliser des projets stratégiques attendus depuis longtemps et à la réalisation des mesures d'agglomération.
- Les charges de transferts, ou charges liées, croissent de 4.7 millions de francs en cinq ans principalement à cause de la péréquation des ressources, les charges en augmentation du Réseau Santé Sarine et celles de l'Etat et de l'Agglomération.

- Sur la même période, les recettes fiscales croissent de 22.4 millions de francs, y compris l'augmentation prévue de l'indice, mais il faut noter que notre dépendance à un petit groupe d'entreprises très contributrices rend ces estimations délicates. Ceci est encore renforcé par le fait que certaines entreprises arrivent au bout de leur obligation de dédommagement en cas de départ, mécanisme négocié par le Service cantonal des contributions faisant suite aux sorties volontaires des statuts spéciaux.
- L'endettement passe de 347.0 millions de francs à 559.7 millions de francs (soit +212.7 millions de francs ou +61%) entre 2022 et 2026. L'intensité des flux de trésorerie se fera sentir le plus fortement dans les années 2022-23-24. En 2026, la taux d'endettement net serait ainsi de 191%, soit à 9 point du plafond légal.

Concernant les risques financiers, certains diminuent de manière importante grâce notamment aux provisions mises en place (par exemple pour les sites pollués et la Pila ou la réforme fiscale des entreprises) ou suite à une évolution favorable (la pandémie, la croissance de la population plus modérée ou l'aboutissement des révisions des caisses de prévoyance de l'Etat et de la Ville). Le point de vigilance le plus important est l'évolution des charges liées, encore elles, principalement en lien avec:

1. Le Réseau Santé de la Sarine qui reprendra potentiellement les pompiers et qui, suivant le modèle choisi en 2022 pourrait peser très lourd dans les finances de la commune mais aussi suite à la nécessité de construire quasiment un nouveau home chaque cinq ans selon le Plan de médicalisation cantonal.
2. Le Centre professionnel qui lui aussi est en train de construire de nouveaux bâtiments et l'Agglomération évidemment.
3. Les charges d'enseignement dont le nombre d'emplois croît chaque année à l'Etat (entre 50 et 80 EPT en moyenne) et que nous finançons pour les années HarmoS.

Il faut rappeler que dans une association de communes, il est interdit légalement que l'une d'entre elles détienne la majorité des voix. La Ville de Fribourg a donc systématiquement un pouvoir de décision largement au-dessous de sa contribution financière. Toutefois, cela permet aussi à ce que les communes voisines, voire la Confédération contribuent aux projets réalisés en ville.

Enfin, certaines opportunités peuvent se présenter, comme par exemple, une politique foncière active rémunératrice mais dont les effets ne se feront ressentir que sur la durée, des partenariats avec les communes sous forme de conventions en guise de synergies, un potentiel de diminution des charges non liées, l'arrivée de nouveaux contribuables ou le développement positif de facteurs socio-économiques et, évidemment, la poursuite de la pratique d'anticipation que conduit la commune depuis maintenant cinq ans.

En conclusion, ces différentes analyses montrent l'importance de cet outil pour la gestion de la commune afin de prévoir les possibles fluctuations futures. Le Conseil communal poursuivra sa gestion proactive et transparente en veillant à contenir les charges internes, à la poursuite de recherche de synergies, à maintenir l'attractivité économique et touristique et à anticiper les risques et opportunités exogènes et endogènes pouvant influencer l'organisation, le fonctionnement ou les finances de la Ville de Fribourg.

Je reste volontiers à votre disposition pour toute question.

Rapport de la Commission financière

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. La Commission financière a pris connaissance de la réactualisation du Plan financier de la Ville pour la période 2022-2026 lors de sa séance du 15 novembre 2020.

La Commission financière tient à relever, une nouvelle fois, la grande qualité du document fourni par le Service des finances, tant au niveau de la forme que du fond. Elle rappelle que c'est un outil de gestion en mains du Conseil communal, outil qui est présenté au Conseil général pour qu'il en prenne acte.

Il faut cependant le prendre avec prudence tant les éléments externes sont importants, en particulier les effets de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, la réforme de l'imposition des entreprises (PF17), la péréquation financière cantonale, les charges de transfert, les investissements, les dépenses pour l'Agglomération, le Réseau Santé de la Sarine et la nouvelle ARS (Association régionale de la Sarine). On notera que globalement, le Directeur des finances estime qu'un certain équilibre financier devrait pouvoir être maintenu dans les années à venir, en particulier grâce aux provisions constituées à cet effet au cours des années précédentes.

La Commission relève que ce Plan financier reste conforme aux principes de gestion financière que s'est fixé le Conseil communal et qui sont rappelés en page 3 du document. Certains sont plus critiques que les années précédentes, en particulier l'équilibre financier à long terme, et donc le principe de ne pas léguer trop de dettes aux générations futures, et enfin celui de prévoir des investissements en autofinancement et rechercher des solutions alternatives de financement. Evidemment, c'est le taux d'endettement qui est le plus préoccupant, dans la mesure où le plafond admis par la LFCo de 200% n'est tout juste pas atteint en 2026 – les prévisions sont à un taux d'endettement net de 191%.

Il faut donc retenir que le Conseil communal est conscient de cette augmentation de l'endettement, qu'il la surveille au moyen de cette planification financière et qu'il devra adapter, ou réadapter voire différer, ses projets en fonction de son évolution. La Commission se fait insistante à ce propos en demandant au Conseil communal d'être particulièrement attentif à l'évolution de notre endettement, et lui demande d'apporter une attention forte à la planification de ses investissements.

On précise toutefois à ce propos que l'on fait face à un nombre très important d'investissements entre 2023 et 2025, notamment en raison des projets du PA2 et PA3, que l'on n'a pas vraiment le choix de ne pas réaliser, sans pénaliser l'ensemble des paquets de l'Agglomération et perdre des financements de la Confédération. Les charges de transfert, elles aussi, augmentent beaucoup, à savoir de 5 millions de francs sur cinq ans.

Enfin, s'agissant du suivi des indicateurs, si ce suivi purement financier se fera dans le Plan financier, le Conseil communal a l'intention de suivre les indicateurs plus généraux, comme ceux relatif au développement durable par exemple, dans le cadre du programme de législation, en

prévoyant également un "reporting" de ces indicateurs. Cela a du sens, dans la mesure où plusieurs de ces indicateurs, respectivement risques, débordent de l'unique considération financière et doivent être envisagés de manière transversale. La Commission se réjouit de cette façon de procéder.

En conclusion, la Commission financière rappelle que la raison d'être d'un Plan financier et de divers indicateurs est de permettre une saine gestion financière et la transparence de celle-ci vis-à-vis du Conseil général. Vu son contenu, le Conseil communal devra se montrer très attentif dans sa gestion et la planification de ses projets, de manière à contenir l'endettement dans les limites admises.

Sur cette considération, la Commission financière invite le Conseil général à prendre acte de ce Plan financier 2022-2026.

Le Vice-Président. Avant de passer la parole aux représentants des groupes, je demande à celles et ceux qui auraient des questions, des postulats ou des propositions à déposer, de le faire prochainement, en tout cas avant les Divers.

Rapport du groupe Le Centre/vert/libéral

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL). Le Plan Financier 2022-2026 est en fait un plan d'endettement qui augmente la dette de la Ville de 198 millions de francs en cinq ans pour atteindre 352 millions de francs en 2026 et la limite admissible fixée par l'OFCo, mais celle-ci est largement dépassée si on prend en compte l'effet positif du patrimoine financier qui bénéficie notamment d'une réévaluation en 2021.

Un tel endettement augmente le risque de voir les taux d'intérêts progresser et conduire la Ville à une cessation de paiement et, au mieux, condamner les générations futures à le rembourser sur des dizaines d'années en les privant d'une trésorerie précieuse.

Ceci est dû à des augmentations de charges importante de 12.2 millions de francs sur cinq ans et une prévision d'investissements totalement irréaliste avec, en moyenne, un impact annuel sur la trésorerie de 68.4 millions de francs et avec des revenus fiscaux qui restent stables dans le meilleur des cas.

Tout ceci, alors que la Ville a réalisé depuis 2016 75 millions de francs de réserves et provisions grâce à des rentrées fiscales hors normes et à une revalorisation en 2021 du patrimoine financier et administratif qui apporte une réserve supplémentaire de 40 millions de francs. Cette provision ainsi que la provision PF17 servent à lisser les résultats et masquer les réels déficits sur cinq ans de 24.6 millions de francs sur la période 2022-2026.

La Ville annonce qu'elle va vivre au-dessus de ses moyens et à crédit et léguer aux générations futures un endettement abyssal tout en étant satisfaite d'annoncer vouloir réaliser des projets pour l'avenir.

Un bon Plan financier aurait été d'étaler les investissements sur un plus grand nombre d'années de façon réaliste par rapport à ce que les services de la commune sont capables de gérer et de mener réellement à terme. Les charges d'exploitation et notamment celle concernant le

personnel auraient dû être mieux maîtrisées dans un contexte très incertain en matière de rentrées fiscales à venir.

Ce Plan financier est effectivement un plan d'endettement qui ne se soucie à aucun moment de la façon dont la Commune et les générations futures vont pouvoir rembourser une dette de 352 millions de francs au terme du mandat de l'actuel Conseil communal. Des variations de taux d'intérêt à la hausse auront un impact très lourd sur les frais financiers et le résultat d'exploitation.

Pour certains, que les références à la gestion ou à la bonne gestion de pères de famille dérangeant, il est utile de rappeler qu'une dette reste une dette et qu'elle doit un jour être remboursée, que l'on soit une mère ou un père de famille, une entreprise, une ville et même un Etat.

Deux principes importants parmi les neuf annoncés en page 3 du Plan financier ne sont et ne seront pas respectés:

- le principe n° 1, viser l'équilibre financier à long terme;
- le principe n° 5, ne pas léguer toutes les dettes aux générations futures.

Sur ces affligeantes constatations, le groupe Le Centre/PVL prend acte du Plan financier 2022-2026.

Rapport du groupe socialiste

Jordan Marine (PS). Le groupe socialiste, et là je reprends ce qui a été dit les années précédentes, relève l'excellente qualité de ce document, sa rédaction et son importance comme outil de pilotage et de gestion pour le Conseil communal. Car le Plan financier est bien un outil de gestion et non pas une prévision permettant de présager de l'avenir de la Commune. Il sert à identifier les risques, les opportunités financières des cinq prochaines années et à permettre au Conseil communal d'adapter le cap si nécessaire.

Même si, comme il est relevé dans son introduction, une certaine prudence s'impose si l'on tient compte du contexte sanitaire et de son évolution malheureusement incertaine, le groupe socialiste se félicite de lire dans ce document que la Ville de Fribourg cherche à maintenir le niveau de ses prestations, voire à l'augmenter. Les prestations d'une ville à ses citoyen-ne-s sont, en effet, un facteur important pour le maintien de la qualité de vie et c'est ce qui fait que l'on se sente bien à Fribourg, que l'on continuera de s'y sentir bien dans les prochaines années.

Une attention particulière doit être portée à la croissance des recettes fiscales pour faire face aux futures charges de fonctionnement et aux dépenses d'investissements. Le groupe socialiste estime que c'est en favorisant les prestations et les services à ses administrés que Fribourg pourra retenir ses habitants et donc contribuables.

Le groupe socialiste relève également que le projet d'introduction de la LFCo a exigé la mobilisation de nombreuses ressources puisqu'un important travail a été effectué par l'Administration de la ville, notamment la réévaluation du patrimoine administratif, du patrimoine financier, la rédaction du règlement communal des finances, la modification du Plan

comptable et des logiciels informatiques. Et notre groupe se réjouit de prendre connaissance tout prochainement du nouveau système de contrôle interne, élément clé d'une bonne gouvernance qui permet de minimiser les risques et d'éviter les erreurs. Que l'Administration de la Ville soit ici remerciée pour son travail.

Le groupe socialiste relève que certains points de vigilance sont à observer de près, à savoir d'une part l'équilibre financier à long terme afin que la tendance de l'écart constaté entre les charges et les recettes ne s'installe pas durablement, et d'autre part le principe de gestion qui guide la volonté ferme de ne pas léguer des dettes aux générations futures. Mais le groupe socialiste donne sa pleine confiance au Conseil communal pour veiller à ces points de vigilance.

Le groupe socialiste s'est bien évidemment penché sur le chiffre de 191%, inscrit en page 29 du Plan financier, et qui prédit le taux d'endettement net pour 2026. Si l'on reprend cependant le dernier Plan financier, nous pouvons constater que ce taux était estimé à 205.3% pour 2025. Nous pouvons donc en déduire que le Conseil communal a d'ores et déjà pris des mesures pour contenir ce taux d'endettement. Il s'agira cependant de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ce taux ne dépasse pas la limite réglementaire de 200% si tous les projets se réalisent selon le Plan financier, ce que l'on souhaite de tout cœur, bien évidemment.

Finalement, le groupe socialiste se permet de proposer au Conseil communal d'introduire, dans sa prochaine édition du Plan financier, des différents indicateurs, à savoir sous-objectifs en lien avec les 17 objectifs de développement durable qui tiennent compte des dimensions économiques, sociales et environnementales, et impactent de facto les finances d'une communauté.

Une petite remarque formelle pour terminer encore, le groupe socialiste propose au Conseil communal d'améliorer, pour l'année prochaine, la présentation des annexes au Plan financier. Car, comme l'a relevé un de mes collègues de la Commission financière, et là je cite: "il faut vraiment sortir la loupe pour y voir quelque chose". Et c'est avec cette remarque formelle et nos remerciements au Conseil communal que le groupe socialiste de la Ville de Fribourg prend acte du Plan financier 2022-2026.

Rapport du groupe libéral-radical

Gex Océane (PLR). Nous remercions également les Services pour ce travail et ce document complet.

La situation a très bien été exposée par mes préopinants et notamment par Mme la Présidente de la Commission financière ainsi que notre représentant PLR qui a déjà dépeint la situation financière préoccupante hier soir. Je ne vais donc pas trop prolonger cette prise de parole pour le Plan financier.

Cependant, notre groupe a encore quelques doutes et surtout quelques inquiétudes au sujet de ce Plan financier. En effet, en page 35 du Plan financier, le Conseil communal schématise les risques identifiés.

Notre groupe estime que les risques sont sous-estimés. En effet, nous n'avons pas la même lecture des risques, notamment celui relatif au site pollué de la Pila qui passe d'un risque certain

très élevé à certain modéré. Les autres sites, eux, passent d'un risque certain élevé à probable modéré. Des provisions sont faites, oui, mais quels en seront les coûts réels? Attention aux mauvaises surprises.

Et quant aux risques des conséquences liées au covid-19, il n'y a pas eu d'intégration dans ce chapitre.

Le risque n° 4 nous interpelle également: le départ ou la non-arrivée de contribuables rétrograde également, alors que les chiffres ne vont pas dans ce sens et que les charges continuent d'évoluer vers le haut.

Mais nous n'allons pas passer à travers tous ces risques et nous espérons vivement que le Conseil communal sera prudent avec ces indicateurs.

En ce qui concerne les recettes fiscales, nous espérons que l'augmentation prévue ne cache pas une augmentation du taux d'imposition avant même l'établissement du budget 2023 et sans même attendre les comptes 2021.

Enfin, dernier commentaire, nous nous posons une question relative aux subventionnements prévus dans le Plan financier. Les totaux dans certains investissements sont incorrects, par exemple:

- page 2/9, Génie Civil - Routes, 110 Mesures d'assainissement contre le bruit: 520.6310.053 (-180'000 francs) et 520.6310.054 (-150'000 francs) donnent un total de - 330'000 francs et non pas de -510'000 francs;
- page 4/9, UA – ABAT – Bâtiment, 23 Piscine et programme connexe H2léo: 620.6350.XXX subvention Tiers privé "piscine": -15 millions de francs avec un total qui, comme par magie, double. D'ailleurs quelle est la garantie de cette subvention, en sachant que l'ordonnance arrive à terme en 2025?

Il y a d'autres exemples comme ceux-ci en page 6, 7 et 8. Devons-nous nous faire encore plus de soucis avec le total des subventions prévues? Merci de vos explications.

Notre groupe prendra ainsi acte de ce Plan financier 2022-2026.

Rapport du groupe des Vert·e·s

Baechler Amélie (Ver·e·s). Tout d'abord, je tiens à remercier le Conseil communal et le Service des finances pour leur travail de qualité dans la planification financière 2022-2026 dont le groupe des Vert·e·s prend acte dans sa globalité.

Cependant, les Vert·e·s relèvent un point manquant dans les paramètres externes impactant les résultats. En effet, les risques liés à la crise climatique sont laissés pour compte. Ces risques à impact financier dont la facture pourraient pourtant être salée, sont ignorés. Les risques environnementaux très concrets pris en compte, tel l'assainissement des sites pollués ou des falaises, ne sont liés qu'indirectement aux enjeux climatiques.

Nous l'avons tou-te-s observé cet été 2021: des phénomènes météorologiques inhabituels nous ont frappés, et ce pourtant dans une moindre mesure que dans d'autres pays. Nous sommes loin des tornades qui ont dévasté les Etats-Unis ce week-end, mais la crue de la Sarine au mois de juillet en est un exemple récent local très concret. Le risque est bien là et nous le savons depuis des décennies.

Il faut pourtant se rendre à l'évidence, qui soutiendra ces citoyen-ne-s dans le besoin en cas de catastrophes naturelles majeures? Qui répondra aux enjeux d'approvisionnement ou de santé de notre population? La crise de covid-19 n'est qu'un exemple parmi d'autres situations qu'il est évidemment difficile de chiffrer mais qui auront un coût et que les Vert-e-s souhaiteraient voir dans la planification financière de notre ville.

Bien entendu, le programme de législature penche fortement pour une gestion durable et environnementalement ainsi que socialement responsable de notre commune, tout comme les investissements, ce que nous les Vert-e-s saluons évidemment. Ce sont de premiers pas en direction de la sobriété énergétique à laquelle nous n'avons pas le choix d'aspirer, peu importe le prix. Il sera financièrement plus supportable de prévenir que d'attendre le déluge.

Oubliant les risques liés à la crise climatique, le Plan financier étudie donc le contexte économique en long et en large avec pour indicateur principal: le PIB. Mais pourquoi se borne-t-on à utiliser pour seul indicateur le PIB, pourtant critiqué depuis de nombreuses années?

La transition énergétique est nécessaire et souhaitable mais nous devons également viser la sobriété énergétique. Ceci s'accompagnera inévitablement d'une décroissance du PIB.

Cet indicateur ne prend en compte ni la cohésion sociale, ni le niveau de bien-être, ni le gaspillage alimentaire ni les coûts liés aux déchets. Il ne tient pas compte non plus de la qualité de ce que l'on produit ni du patrimoine naturel éventuellement détruit.

Je voudrais suggérer à notre Conseil communal pour les Plans financiers futurs, d'élargir sa réflexion vers d'autres indicateurs tels le "Better Life index", excusez le terme anglais, proposé par l'OCDE.

Même si les risques liés à la crise climatique sont bien évidemment transversaux, les Vert-e-s regrettent qu'ils ne figurent pas davantage dans la planification financière. Un contexte social et environnemental (et non uniquement économique) qui impacte inmanquablement les finances dans une matrice des risques un peu plus holistique complèterait ce document à merveille. Nous nous réjouissons particulièrement de prendre connaissance des indicateurs et de leur "reporting", excusez l'anglicisme encore une fois, dans le cadre du programme de législature.

Pour terminer, au-delà du risque d'endettement financier pour les générations futures, n'oublions pas que les dettes que nous leur laissons ne sont pas que financières mais que ces générations dépendront énormément des ressources naturelles et en énergie que nous saurons préserver ou non.

Je remercie encore une fois au nom des Vert-e-s le Conseil communal pour son énorme travail dans le cadre du budget 2022, exercice difficile, et de la planification financière 2022-2026 ainsi

que pour toutes les réponses apportées dans le cadre de l'examen du budget à la Commission financière, tout comme ce soir et hier soir.

Rapport du groupe Centre gauche-PCS

Page Maurice (CG-PCS). Je ne vais surtout pas prolonger le débat ce soir, je crois que beaucoup de choses ont été dites. Je ne retiendrai en fait qu'une seule chose, mais vraiment une seule, c'est l'objectif n° 3 de la page 3: "en termes d'investissement, finir ce qui a été commencé (vision pluriannuelle)". C'est comme ça que j'aimerais terminer cette soirée, en invitant et en insistant pour que le Conseil communal finisse ce qu'il a commencé, merci.

Rugo Claudio (PA). Je vais être très court, je vais rajouter simplement une lettre, le "e" de détection en page 3/9 (PM - Stationnement).

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Merci à tous les représentants des groupes. Je constate que nous sommes alignés sur les différents enjeux et risques de manière générale avec un curseur plus ou moins élevé selon les analyses que vous avez effectuées dans vos groupes.

Je ne vais pas faire énormément de remarques. Je vais juste rappeler quand même des hypothèses puisqu'il y a d'autres chiffres qui ont été dits:

- La croissance des revenus fiscaux est bien de 2.1% et non pas de zéro, donc il n'y a pas de stagnation dans ce Plan. Il y a bien une augmentation qui est prévue.
- Le taux d'impôts est bien augmenté à 81.6% depuis 2023. Ce n'est pas une décision c'est une hypothèse de planification.
- Merci infiniment pour les points de vigilance de détail communiqués par le groupe libéral-radical. Evidemment, ce sont des chiffres que l'on révisé chaque année dans le détail avec les principaux intéressés. Pour l'exercice H21éO, l'exercice principal aujourd'hui était de mettre un montant dans le Plan financier et de l'afficher. C'était aussi un message politique de la Commune de signaler que maintenant on y va et que même avec cet investissement, on n'atteint pas le plafond. C'est ça l'exercice principal, ce qui a poussé évidemment de manière assez importante le Conseil communal à revoir la priorisation des investissements.
- Enfin, je finirai par revenir sur certains risques. Pour la Pila, puisqu'il a été abordé de manière précise, nous avons ici planifié le risque en fonction du scénario moyen. Nous avons identifié exactement sur un tableur Excel ce risque de 25 millions de francs que nous avons en provision. Ce n'est donc pas un chiffre qui sort d'un chapeau. D'ailleurs, cela me permet de rappeler que tous les risques qui figurent sur cette matrice sont clairement identifiés et sont chiffrables. Et c'est ce qui me fait arriver sur le dernier point, soit sur le fait qu'on ne met pas dans cette matrice de risques: des risques économiques, sociétaux, écologiques (qui fait le chapeau du développement durable), politiques; on met bien des risques financiers. C'est-à-dire que quand on détecte un élément ou un autre qui peut avoir un impact financier négatif, dans le cas d'un risque pour la Commune, qu'il est clairement identifié, qu'il est chiffrable, on le met dans cette matrice. Il n'y a donc pas de matrice de risques politiques. Cela dit, le Conseil communal a, la semaine passée, ouvert ce sujet et il verra s'il désire faire une matrice de risques politiques. On s'oriente, comme l'a dit M. le Syndic lors de la présentation du programme de législature, plutôt vers des

indicateurs, et les 17 indicateurs ODD que vous connaissez, pour suivre l'ensemble de cette palette de risques plutôt que d'œuvrer avec une matrice des risques financière telle qu'elle est présentée là.

Le Vice-Syndic. J'ai le plaisir de donner encore une fois, je pense que c'est la dernière fois, la parole à Mme Lise-Marie Graden en tant que Présidente de la Commission financière.

Graden Lise-Marie, Présidente de la Commission financière. Je n'ai rien de plus intéressant à vous dire que je n'ai pas de remarques complémentaires à faire. Je m'en excuse platement, mais je vous remercie pour la parole.

Le Vice-Syndic. Merci beaucoup Mme L.-M. Graden. C'est le moment aussi de vous dire un tout grand merci, au nom de nous tous, pour votre travail que vous avez accompli au sein de cette Commission très importante. Merci beaucoup. (Applaudissements).

Vuilleumier Julien (Vert·e·s). Je demandais la parole en anticipation de la fin de ce point. Vu l'heure tardive et que vous avez prévu une agape et comme nous avons eu une longue séance, je vais déposer, dès la fin de ce point, une motion d'ordre pour que nous passions directement aux "Divers" et que nous puissions profiter d'un petit moment convivial avant minuit et avant demain.

Steiert Thierry, Syndic. Je voulais juste compléter ce que M. le Président de séance vient de dire. Au nom du Conseil communal également, vu que c'était la dernière intervention de Mme L.-M. Graden en tant que Présidente de la Commission financière, j'aimerais aussi lui adresser un double message, d'une part les félicitations pour son élection à la Préfecture et d'autre part nos remerciements aussi pour l'excellente collaboration durant ces quatre dernières années avec la Commission financière. Je vous remets un bouquet de fleurs. Merci. (Applaudissements).

Le Conseil général prend ainsi acte du Plan financier 2022-2026.

Motion d'ordre

Le Vice-Président. Nous allons maintenant passer au vote sur la motion d'ordre de M. J. Vuilleumier.

Vote

La proposition de M. Julien Vuilleumier d'interrompre la séance et de passer directement aux "Divers" est acceptée par 65 voix contre 0 et 1 abstention.

Ont voté Oui: 65 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert·e·s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert·e·s), Bourgarel Gilles (Vert·e·s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert·e·s), Chopard Caroline (Vert·e·s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert·e·s), De Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoît (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert·e·s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Goy Camille (Vert·e·s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert·e·s), Mendez Monica (Vert·e·s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert·e·s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert·e·s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert·e·s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert·e·s), Sob

Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté Non: 0

S'est abstenue: 1 Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL)

12. Divers

A. Nouvelle résolution

Le Vice-Président. Je prie les auteurs de la résolution de la lire et d'indiquer le mode de communication et les destinataires de celle-ci.

Piller Nadège (PS).

Résolution de Mmes et MM. Rana Bassil (PS), Raphaël Casazza (PLR), Oliver Collaud (Vert-e-s), Elisa Nobs (CG-PCS) et Chantal Wicky Collaud (CG-PCS)

La sécurité des femmes, des personnes racisées et des personnes LGBTQIA+ dans les rues de Fribourg

Je prends la parole pour présenter cette résolution, dont je ne suis pourtant pas co-autrice puisque ma collègue R. Bassil est absente et m'a chargée de le faire à sa place. Je précise que si certains mots choisis pour formuler cette résolution sont forts, voire brutaux, c'est parce qu'il s'agit précisément des mêmes mots qui ont été retrouvés écrits sur les murs de notre ville. En effet, c'est à la suite d'acte de vandalisme perpétrés récemment que cette résolution est proposée. Si elle devait être acceptée, nous souhaiterions voir cette résolution publiée telle quelle sur le site Internet de la Ville, ainsi que dans le bulletin communal "1700".

Le texte est le suivant:

"Nous déclarons tout d'abord notre lien d'intérêt. Nous sommes des êtres humains.

Nous sommes des êtres humains et ne voulons pas lire sur les murs de notre ville que les femmes sont toutes des putes qu'il faut fusiller.

Nous sommes des êtres humains et ne voulons pas la mort des Arabes.

Nous sommes des êtres humains et ne voulons pas que d'autres êtres humains craignent pour leur sécurité et leur intégrité dans les rues de notre ville.

Nous sommes des êtres humains et voulons que notre ville soit une ville ouverte et accueillante, sans misogynie, sexisme, racisme, homophobie, transphobie et tout autre discrimination basée sur le genre, l'origine, l'orientation sexuelle et romantique.

Nous sommes des êtres humains et nous manifestons notre indignation face aux messages de haine véhiculés ces dernières semaines sur les murs de la ville de Fribourg.

Nous sommes des êtres humains et nous désirons une ville sans indulgence envers la haine raciale, la haine contre les personnes LGBTQIA+, la haine contre les femmes.

Nous sommes les Elu·e·s de la ville de Fribourg et par la présente résolution, nous condamnons ces actes affligeants et dangereux et déclarons notre soutien indéfectible à toutes les personnes visées ainsi qu'à la population de notre ville qui aspire à une société ouverte, inclusive et pacifique.

En ce qui concerne la communication de cette résolution, nous demandons qu'elle soit transmise au Conseil communal en plénum, sur le site de la Ville et dans la brochure du "1700".

Discussion générale

Murith Simon (Le Centre/PVL). J'aimerais simplement rappeler que les membres des groupes UDC, Le Centre/PVL, ainsi que le représentant du Parti des artistes sont aussi des êtres humains. C'est regrettable en ces circonstances de ne pas inclure pour un tel sujet tous les groupes qui sont présents ici, mais justement derrière un message d'inclusion de faire en fait une séparation entre plusieurs groupes politiques. Evidemment que l'on va soutenir cette résolution, mais je pense qu'elle aurait donné un signal beaucoup plus fort si on avait pu toutes et tous y participer.

Steiert Thierry, Syndic. Le Conseil communal condamne naturellement les actes qui font l'objet de cette résolution. J'aimerais juste préciser qu'une publication dans le "1700" sera difficilement envisageable dans la mesure où ceci n'est pas compatible avec les règles de rédaction du "1700" et que cela constituerait un précédent et que dorénavant nous devrions y publier toutes les résolutions qui seraient adoptées par le Conseil général. Par contre, sur le site Internet, cette résolution sera logiquement, si elle est adoptée, accessible puisqu'elle fera partie du procès-verbal de la séance de ce soir.

Vonlanthen Marc (PS). Pour rebondir sur la remarque de M. S. Murith, je suis en train de chercher le mail, mais sauf erreur de ma part, c'est moi-même qui ai adressé un e-mail à tous les chefs de groupe dans la journée de samedi. On pourra vraiment en discuter après. Tous les autres chefs de groupe l'ont reçu et si vous ne deviez pas l'avoir reçu, c'est une erreur de ma part, mais je suis quasiment sûr à 100% d'avoir inclus vos chefs de groupe respectifs dans la liste d'envoi.

Page Maurice (CG-PCS). Je ne parle pas du fond de la résolution, c'est une autre question, mais je suis frappé de la réponse de M. le Syndic. Le bulletin communal "1700" étant un bulletin officiel de la Ville de Fribourg et le Conseil général étant l'organe élu officiel de la Ville de Fribourg et la résolution étant le moyen de s'exprimer le plus élevé qui existe dans notre règlement, je vois difficilement que l'on puisse prétendre que l'on ne peut pas autoriser la publication, d'une résolution dans le "1700". Il me faut une argumentation un plus solide que simplement dire que ce n'est pas dans les règles du journal. C'est une décision tout-à-fait

formelle et officielle du Conseil général et, si le Conseil général le décide, elle doit être publiée dans le "1700".

Rugo Claudio (PA). Je vis un peu en autarcie avec le Covid. Etant non vacciné, je ne pratique plus d'activités sociales et je suis complètement en dehors des fichiers de M. M. Vonlanthen. J'apprends par cette résolution que quelque chose s'est passé, il faudra m'expliquer quoi. Je trouve que de reprendre les mots de l'agresseur est très mauvais. Les publier sur Internet, c'est laisser ces mots et c'est donner de la voix à une minorité. Cela peut être deux, trois personnes ou 10 ou 20, je ne connais pas, je ne sais pas ce qui s'est passé. Il faudra que j'apprenne ce qui s'est passé pour justifier. En lisant cette résolution, moi qui je suis de gauche, qui suis Vert-e-s, qui ai des amis de tous bords et de toutes origines, je pense que c'est mettre de l'eau au moulin que de publier ces propos. Je vais m'abstenir, puisque je ne suis pas au courant des faits.

Le Vice-Président. M. le Syndic, voulez-vous reprendre la parole pour la question du bulletin "1700"?

Steiert Thierry, Syndic. Non, je n'ai rien à ajouter à ce qui a été dit tout à l'heure.

Vote

C'est par 60 voix contre 0 et 5 abstentions que le Conseil général adopte la résolution intitulée "La sécurité des femmes, des personnes racisées et des personnes LGBTQIA+ dans les rues de Fribourg".

Ont voté en faveur de la résolution: 60 Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL), Baechler Amélie (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (PS), Boggian Stefania (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso De Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoît (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Galley Liliane (Vert-e-s), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Graden Lise-Marie (PS), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Jungo Adeline (PS), Khameel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mendez Monica (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Parpan Mario (CG-PCS), Pellaux Jean-Marie (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ragusa Francesco (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Roelli Claire (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Salina Adrienne (PLR), Schaller Alicia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Vonlanthen Mathilde (Vert-e-s), Vuilleumier Julien (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauer Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s), Zurich Simon (PS)

Ont voté contre la résolution: 0

Se sont abstenus: 5 Chopard Caroline (Vert-e-s), Giller Christophe (UDC), Giller-Zbinden Marie (UDC), Rugo Claudio (PA), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

B. Nouvelle proposition

- n° 6 de MM. Christophe Giller (UDC), Pierre-Alain Perritaz (PS) et Gérald Collaud (CG-PCS) demandant au Bureau du Conseil général d'étudier la possibilité d'introduire le certificat sanitaire (certificat covid) lors des séances plénières

Giller Christophe (UDC).

Développement de la proposition

Depuis le début de la pandémie de covid-19, le déroulement de nos séances a été passablement modifié. Nous avons dû déménager plusieurs fois et même siéger à l'extérieur de la commune. Les règles sanitaires changent de fois en fois et ne sont pas claires pour la plupart d'entre nous. La présente proposition demande de clarifier les règles et de modifier le règlement du Conseil général avec la possibilité d'introduction du certificat sanitaire pour les séances. Ce type de modification a déjà été instauré au niveau fédéral, au parlement cantonal du Valais et au Réseau santé de la Sarine.

Afin de satisfaire les articles 45 RCG et 39 LCo, relatifs à l'obligation de siéger, des mesures d'accompagnement à l'introduction du certificat devront être mises en œuvre telles que, par exemple, la mise à disposition de tests gratuits ou l'obligation de porter le masque pour les personnes ne possédant pas de certificat. L'objectif est d'avoir des séances plus agréables, sans discrimination.

Les signataires proposent de donner mandat au Bureau du Conseil général pour élaborer les modalités dont il est question.

La décision quant à la transmission de cette proposition sera prise lors d'une prochaine séance.

C. Nouveaux postulats

- n° 35 de Mmes et MM. Bernhard Altermatt, Valérie Kohler (Le Centre/PVL), Mario Parpan (CG-PCS), Caroline Chopard (Vert·e·s) et Pascal Wicht (UDC) demandant au Conseil communal d'étudier les modalités et le calendrier d'introduction d'un logo communal bilingue (français-allemand)
Die Autoren ersuchen den Gemeinderat die Modalitäten und den Zeitplan zur Einführung eines zweisprachigen Stadtlogos (deutsch-französisch) zu prüfen

Altermatt Bernhard (Le Centre/PVL).

Développement du postulat

Vor bald neun Jahren, am 4. März 2013, rief der Generalrat in einer Resolution ohne Gegenstimme (und bei einer einzigen Enthaltung) den Gemeinderat dazu auf, der Kantonshauptstadt und ihrer Verwaltung ein neues, zweisprachiges Logo zu geben. Die Stellungnahme war die Folge des abgebrochenen Versuchs, den visuellen Auftritt der Stadt Freiburg neu zu gestalten. Die damals ins Auge gefasste Einsprachigkeit führte zu einem Aufschrei in Medien und Öffentlichkeit, bis hinunter nach Zürich und Lugano. Seither ist viel Wasser die Saane flussabwärts geflossen. Aber auf die vom vormaligen Stadtammann angekündigte, pragmatische und konstruktive Fortsetzung der damals begonnenen Arbeiten warten wir immer noch.

Depuis lors, le Conseil communal a toujours émis le vœu d'avancer de manière pragmatique sur le chemin d'une reconnaissance équitable de nos deux langues historiques et de ce bilinguisme

qui fait rayonner Fribourg loin au-delà des frontières cantonales et nationales. En 2017, un postulat lui demandant du progrès dans ce dossier a été transmis à l'unanimité des membres votants de notre Conseil. Dans sa réponse bilingue – und dies sei hier anerkennend hervorgehoben, und zwar ohne Ironie – dans sa réponse en deux langues du 28 août 2018, qui était également la réponse à un postulat demandant la reconnaissance de nos deux langues historiques comme langues officielles, le Conseil communal proposa de renvoyer le traitement de la question (et en particulier de celle du logo et de l'identité visuelle bilingue) à l'"après-fusion", afin de ne pas froisser les esprits avec une mesure pourtant peu spectaculaire et, à notre humble avis, seulement naturelle.

Revenons au présent. La fusion de la capitale cantonale bilingue avec ses voisines sarinoises a malheureusement échoué le 26 septembre 2021. Nous sommes les premiers à le regretter, tout comme le Conseil communal et tous les partis de notre Ville engagés fermement pour ce projet qui devait renforcer la position et le rayonnement de Fribourg sur le plan national. Force est de constater que l'on est souvent mieux servi par soi-même, à savoir quand on agit en pleine possession de ses capacités autonomes, en projetant une vision claire et déterminée de l'avenir, en d'autres mots: en prenant son propre destin en main.

C'est pourquoi nous proposons au Conseil communal, au moyen de ce postulat, d'étudier le plus rapidement possible les modalités et un échéancier pour l'introduction d'un logo bilingue, et cela de manière peu compliquée, mais d'autant plus réaliste. Au lieu d'attendre et de tergiverser, Fribourg peut et se doit d'avancer dans ce dossier symboliquement important. Nous voulons progresser par petits pas vers une plus grande visibilité de cet atout inestimable que constitue le bilinguisme. Un logo communal bilingue, voire une identité visuelle bilingue, sera indéniablement un tel pas, à la fois très appréciable et purement symbolique, en vue du renforcement du bilinguisme pragmatique qui est si cher à notre culture politique.

Es versteht sich von selbst, dass die Zweisprachigkeit nur ein Trumpf unter vielen ist, den unsere Stadt zu bieten hat. Aber mit der Sprache verbinden die Menschen Kommunikation und Interaktion. Sprachen sind Instrumente des Austauschs und der Information. Die Verwendung von Sprachen – und sei es bloss symbolischer Natur – hat eine wichtige Signalwirkung in einem mehrsprachigen Land, in einem zweisprachigen Kanton, in einer zweisprachigen Stadt mit ihren zahlreichen Sprachgemeinschaften von nah und fern. Ein zweisprachiges Logo wird der Kantonshauptstadt nicht nur gut anstehen, sondern ist problemlos realisierbar. Es bildet überdies eine schöne Geste gegenüber den Gemeinden unserer benachbarten Bezirke sowie an die Kantonsverwaltung und die Kantonsbehörden.

Si la Ville de Fribourg veut un jour profiter d'un soutien accru de la Confédération pour couvrir les frais supplémentaires qui lui incombent en raison de son bilinguisme historique et contemporain, et si la capitale veut augmenter l'aide qu'elle reçoit du Canton, elle devra avancer dans ce dossier. C'est dans son, dans notre intérêt direct de faire des petits pas, symboliques pour la plupart, mais qui nous amènent dans la bonne direction. Merci pour votre soutien à ce postulat non-partisan et interpartis. Und besten Dank im Voraus an den Gemeinderat, dass er die darin enthaltene Idee rasch und unkompliziert umsetzt.

Nous vous rappelons que l'agence de communication chargée de l'élaboration d'un nouveau logo en 2013 avait d'elle-même émise l'idée de créer un logo bilingue. Une prise de contact avec

les mandataires de l'époque pourrait contribuer à économiser des frais et à valoriser les travaux d'excellente qualité effectués il y a bientôt 10 ans.

Vivat, crescat, floreat Ville de Fribourg-Freiburg!

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 36 Mmes et MM. Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG-PCS), Marine Jordan, Simon Zurich (PS), Camille Goy (Vert·e·s) et Raphaël Casazza (PLR) demandant au Conseil communal d'étudier l'élaboration d'une politique de quartiers pour la Ville de Fribourg

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS).

Développement du postulat

Le présent postulat propose au conseil communal de concevoir une véritable politique de quartiers qui soit transversale (prenant en compte les diverses dimensions du vivre ensemble, notamment sociale, environnementale, économique, urbanistique) et qui vise l'intégration sociale, la participation et la durabilité, à l'instar d'autres villes telles que Lausanne (https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=46230) ou Cannes (<https://www.cannes.com/fr/mairie/politique-des-quartiers.html>) et des incitations fédérales (<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/villes-et-agglomerations/programmes-et-projets/programme-projets-urbains--integration-sociale-dans-des-zones-dh.html>).

De nombreuses expériences sont menées qui permettent aux habitant·e·s de participer de manière citoyenne à l'organisation de leur ville (Chavanne-sous-Renens <https://causecommune.ch/>, Anières (GE) <https://ideatube.contribution.ch/videos/watch/63542b92-94a0-49f6-b99e-d87a4c77098c?muted=1> ou <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-014178/les-rendez-vous-d-ecotopies/>).

Actuellement, les quartiers, lieux de rencontre et de partage, sont reconnus comme l'espace significatif pour favoriser le développement durable et la participation. A l'avenir, c'est à l'échelle du quartier que doivent pouvoir se réaliser les six fonctions sociales urbaines (habitat, travail, formation/éducation, approvisionnement, loisirs, santé), afin d'économiser les ressources et d'assurer une polyvalence des infrastructures, créer des mobilités de proximité et actives, favoriser les liens sociaux, la solidarité et la cohésion¹.

Une politique de quartiers pourrait, tenant compte de la diversité des groupes sociaux, des âges, des modes de vie, des spécificités des quartiers et d'une vision claire du développement de notre ville:

- Définir et instaurer une gouvernance nouvelle, participative, impliquant des acteurs de proximité concernés et les services communaux afin que les projets phares qui les impactent puissent être, à l'avenir, connus, débattus et améliorés de concert.

¹ La "Ville au quart d'heure" de Carlos Moreno, modèle inspirant de nombreuses villes, restitue au quartier sa centralité.

- Élaborer des orientations prioritaires pour chacune de ces dimensions (exemples: création d'infrastructures et de programmes similaires visant la solidarité ou la santé, etc.; exemple: exigences en matière de santé et de durabilité telles que écoquartiers, mobilité active, biodiversité, préservation des sols, etc.).
- Attribuer des ressources (humaines, structurelles, financières, de compétences) pour soutenir et reconnaître des collectifs partenaires, pour assurer le développement d'équipements publics/services de proximité accessibles et garantir un bâti adapté au vivre ensemble et durable.

Une politique de quartiers transversale permettrait notamment, en valorisant ce qui se fait déjà:

- D'harmoniser (réduire les inégalités) et de développer les ressources de chaque quartier. Chacun disposerait d'infrastructures équivalentes (maison de quartier/centre de loisirs? centre de jour pour aîné-e-s? jardins communautaires? bibliothèque? parc/espaces verts? bancs - WC publics? supports à l'activité physique? structures de soutien à la famille?), y compris les professionnel-le-s requis-e-s. Chacun disposerait de collectifs partenaires et d'instruments participatifs similaires (exemples: association de quartier, forums citoyens, contrat de quartier, etc.).
- De soutenir les démarches des habitant-e-s et des acteurs collectifs, mais aussi de faciliter les projets communaux en les adaptant aux réalités et besoins, dès lors mieux identifiés (le quartier devient un espace d'information, de consultation/concertation et de partenariat entre la Ville et les habitant-e-s).
- De réformer les modes de collaboration entre services communaux et avec les quartiers (unité de coordination de quartiers? modes d'informations/de coopération? décentralisation d'unités administratives telle une antenne de conseil social par quartier? commissions spécifiques? etc.) en mettant en place des instruments incitatifs (exemples: budget participatif/subventions de soutien aux projets de quartiers, forums/états généraux des quartiers, études urbanistiques comprenant des démarches participatives, faitière des associations de quartiers, etc.).

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 37 Mmes et M. Marine Jordan, Fanny Delarze et Samuel Jordan (PS) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'adhérer au Réseau international des villes refuges

Jordan Marine (PS).

Développement du postulat

Le Réseau international de villes refuges Icorn (International Cities of Refuge Network - www.icorn.org) propose aux "villes refuges" d'accueillir et soutenir pendant deux ans des écrivains, journalistes et artistes menacés dans leur pays d'origine, en leur proposant un soutien matériel, social et administratif. Cet accueil, qui fonctionne de manière similaire à l'engagement de la Ville pour les résidences d'artistes fribourgeois, permet à la personne accueillie de reprendre son activité, créer, écrire ou enquêter dans des conditions décentes, poursuivant ainsi

l'objectif de promouvoir la liberté d'expression, la défense des valeurs démocratiques et l'encouragement de la solidarité internationale. Les postulant·e·s demandent donc à la Ville de Fribourg d'étudier la possibilité et l'intérêt de rejoindre ce réseau international, qui permettrait de souligner son engagement pour les libertés d'expression et d'opinion. Plus de 70 villes, petites, moyennes et grandes, à travers les cinq continents, constituent à ce jour ce réseau fondé en Norvège en 2006. En Suisse, la Ville de Berne a déjà fait le pas en 2019: (https://www.bern.ch/mediencenter/medienmitteilungen/aktuell_ptk/schutz-fuer-verfolgte-autorinnen-und-autoren)

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 38 Mme et MM. Marine Jordan, Marc Vonlanthen et Simon Zurich (PS) demandant au Conseil communal d'examiner l'intérêt de créer un Conseil des aîné·e·s

Jordan Marine (PS).

Développement du postulat

Ce postulat demande à la Ville d'examiner l'intérêt de créer un Conseil des aîné·e·s, à l'image de ce qui se fait déjà dans certaines communes suisses. La création de ce Conseil permettrait de faciliter la mise en œuvre des objectifs décrits dans le concept cantonal fribourgeois Senior+, qui vise, entre autres, à:

- intégrer les seniors dans la société, par la participation des seniors;
- reconnaître leurs besoins ainsi que leurs compétences.

Un Conseil des aîné·e·s, appelé aussi Conseil des seniors, fonctionne comme trait d'union entre l'Administration et les citoyen·ne·s seniors, en prenant en compte leurs compétences, besoins et intérêts. Il facilite également le lien intergénérationnel. Ainsi, il serait imaginable de créer des synergies avec le postulat n° 4, qui demande d'examiner l'instauration d'une session des jeunes, dans l'hypothèse où ce postulat aboutit à la création de cet organe.

La création d'un tel Conseil permet finalement d'encourager la participation active des citoyen·ne·s aîné·e·s, qui renforce le vivre-ensemble, joue un rôle déterminant dans le bien-être des collectivités et participe à l'instauration d'une bonne qualité de vie.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 39 de Mmes Anne Butty Revaz (Le Centre/PVL) et Bettina Noll (Vert-e-s) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de revoir le mandat donné par Fribourg Tourisme à une entreprise privée quant à l'utilisation du train touristique afin de réduire ses émissions sonores et polluantes

Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL).

Développement du postulat

Ce postulat a pour but de demander au Conseil communal d'étudier la possibilité de revoir le mandat donné par Fribourg Tourisme à une entreprise privée quant à l'utilisation du train touristique, afin de réduire ses émissions sonores et polluantes pour les habitants de la ville.

Selon la réponse donnée en date du 2 novembre 2021 par le Conseiller communal Laurent Dietrich, en charge du dossier et représentant de la Ville auprès du comité Fribourg Tourisme et Région, le changement du train (diesel en électrique) ne pourrait intervenir qu'en 2032 pour que l'entreprise mandatée puisse amortir l'investissement consenti de plus de CHF 300'000.-.

Nous demandons d'étudier le changement de propulsion du train afin de le décarboner.

En respectant les lignes directrices émises dans le cadre de cette législature (2021-2026), et notamment la réduction de la pollution sous toute ses formes (programme de législature, page 11), il nous semble inconcevable de faire perdurer un tel moyen de locomotion au service du tourisme de la ville, qui se dit tourisme durable. Ce train impacte de manière trop polluante (sonore / particules diesel) la vie des habitants de Fribourg.

Notre focalisation sur ce sympathique train touristique peut sembler exagérée, mais nous pensons que le "Tchou-tchou" a un fort impact sur les visiteurs de notre ville et devrait donc s'intégrer dans les objectifs de durabilité choisis par Fribourg. De même, il serait souhaitable qu'à l'avenir, les partenaires et les mandataires de la Ville s'inscrivent également dans les visions et les objectifs de la législature.

Il va à l'encontre des efforts déployés dans une majorité des villes suisses pour améliorer la protection contre le bruit et la qualité de l'air et semble presque anachronique dans notre ville où l'on constate de plus en plus des efforts de la Commune à acquérir des véhicules communaux dotés de modes de propulsion alternatifs.

D'autres villes de Suisse, notamment Neuchâtel ou Genève, ont fait le pas de décarboner leur train touristique et en ont fait leur promotion. Pourquoi pas Fribourg? En adaptant le cas échéant le concept: parcours, borne de recharge pour d'autres véhicules appartenant à la Ville, par exemple. Pour se profiler et rayonner, selon l'objectif 6 de cette législature, Fribourg pourrait en faire de même.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 40 de Mmes et M. Amélie Baechler (Vert-e-s), Marc Vonlanthen (PS) et Josée Cattin Kuster (Vert-e-s) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de renforcer la lutte contre la pollution lumineuse nocturne

Baechler Amélie (Vert-e-s).

Développement du postulat

La pollution lumineuse ("présence nocturne anormale ou gênante de la lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, les écosystèmes ainsi que les effets suspectés ou avérés sur la santé humaine"¹) engendre un éclairage inutile et excessif, du gaspillage d'énergie ainsi qu'une gêne pour certaines espèces, notamment celles vivant la nuit. Le canton de Genève estime que l'éclairage nocturne se monte à 1% de la consommation électrique cantonale. Proportion ramenée à la ville de Fribourg, ce sont environ 2 Gwh/an, ce qui représente, sur la base d'une consommation moyenne de 4'000 kWh/an par ménage, la consommation d'environ 500 ménages.

Les postulant-e-s saluent les efforts du Conseil communal dans la conception du Plan lumière et se réjouissent de le découvrir. Dans ce cadre-là, nous demandons d'étudier deux aspects précis générateurs de pollution lumineuse:

1. Les restrictions horaires sur les enseignes et vitrines à visée publicitaire

Nous demandons au Conseil communal d'examiner la possibilité d'étendre l'obligation d'éteindre les enseignes lumineuses aux vitrines et d'en étendre l'horaire: entre 22.00 et 06.00 heures (ou lorsqu'il fait nuit) les vitrines devraient être éteintes, non pas sur plainte ou en cas de nuisance avérée mais plutôt de manière obligatoire (art. 7, al. 4 du règlement administratif sur les enseignes et autres procédés publicitaires de la ville de Fribourg)². Des exceptions pourraient toutefois être prévues selon les zones d'affectation et la période de l'année. En effet, dans la version actuelle du règlement, c'est seulement sur plainte ou en cas de nuisance avérée qu'il peut être exigé du détenteur d'une enseigne lumineuse de diminuer l'intensité de l'éclairage, voire de l'éteindre de 22.00 à 06.00 heures.

Le canton du Jura, en réponse à la motion 914 acceptée par le parlement, a déjà pris des mesures drastiques en 2019. Après avoir répertorié le nombre de vitrines restant allumées la nuit (200), ils ont envoyé un courrier d'incitation à tous les détenteurs de ces éclairages pour qu'ils les éteignent dès 22.00 heures. Un bilan sera tiré en 2022.³

¹ Emissions lumineuses indésirables, topstreetlight.ch

² <https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/26.%20R%C3%A8glement%20administratif%20sur%20les%20enseignes%20et%20autres%20proc%C3%A9d%C3%A9s%20publicitaires.pdf>

³ <https://www.jura.ch/CHA/SIC/Centre-medias/Communiqués-2021/Vers-une-forte-réduction-des-éclairages-après-22-h.html>

L'article 11, al. 3 de la LPE prévoit de limiter les émissions plus sévèrement en cas de constat d'atteintes nuisibles. Bien que dans une certaine mesure, l'éclairage nocturne soit nécessaire et que nous ne pouvons pas le supprimer totalement, il est urgent de prendre des mesures afin de réduire les impacts sur les plantes, certaines espèces animales, l'énergie et l'Homme.

2. Les caractères techniques des enseignes

La version actuelle du règlement administratif sur les enseignes et autres procédés publicitaires de la ville de Fribourg reste très vagues sur les caractéristiques techniques des enseignes. Nous demandons au Conseil communal de les préciser sur la base des certifications énergétiques de l'Union européenne. Une telle exigence permettra en outre aux propriétaires de faire des économies financières sur leur facture d'électricité, tout en ayant un impact environnemental positif. La transition vers des éclairages étiquetés A uniquement pourra se faire lors du renouvellement de matériel et imposé à toutes les nouvelles installations.

Si la propriété d'une enseigne lumineuse relève bien d'une certaine forme de liberté de commerce, son utilisation et ses effets se déploient bien sur le domaine public, avec des conséquences énergétiques, environnementales et de santé publique évidentes. En ce sens et dans le contexte de la transition énergétique, il importe de repenser notre consommation d'électricité pour éviter le gaspillage. La Ville de Fribourg vient de recevoir le label European Energy Award Gold, et c'est à relever. Mais ce n'est pas un acquis et la réflexion doit se poursuivre. C'est dans cet objectif que s'inscrit le présent postulat.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 41 de M. Guy-Noël Jelk (PS) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'aménager une place de street workout (barres de traction) dans les jardins du Domino

Jelk Guy-Noël (PS).

Développement du postulat

Je propose au Conseil communal d'étudier la possibilité d'aménager un emplacement qui permettrait à tout un chacun d'utiliser des barres de traction et autres petits engins pour enrichir sa musculature personnelle dans les jardins du Domino.

La surface nécessaire, éventuellement dans le prolongement des places de jeu, serait d'environ 50 m². Un autre endroit, dans les environs, conviendrait également.

Qu'est-ce qu'un street workout? Ce sont des barres ou des cages qui permettent de faire des tractions et d'enrichir ainsi sa musculature.

Il serait extrêmement judicieux de placer à côté de ces engins de petits caissons en bois qui ont le même but, à savoir faire du sport à sa convenance.

Une entreprise basée à Rossens en est spécialiste.

Il existe déjà de telles infrastructures au Schoenberg, à côté du terrain à Mon-Repos et à Bulle, dans le parc Saint-Paul.

Je remercie d'avance le Conseil communal de l'intérêt qu'il porte à la santé de ses concitoyen·ne·s et de ses habitant·e·s.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 42 de Mme et MM. Sonja Gerber, Laurent Woeffray et Simon Zurich (PS) demandant au Conseil communal d'étudier l'intégration de prescriptions dans le Plan d'aménagement local (PAL) et son Règlement communal d'urbanisme (RCU) pour faciliter les affectations intermédiaires en ville de Fribourg

Gerber Sonja (PS).

Développement du postulat

L'affectation intermédiaire désigne l'utilisation temporaire de locaux et d'espaces libres entre l'abandon d'une utilisation antérieure et la réalisation d'une utilisation future. La caractéristique de ce type de projet est que les sites et les bâtiments sont affectés temporairement pour d'autres activités que celles pour lesquelles ils ont été planifiés ou construits à l'origine et permettent ainsi une dynamisation d'un site ou d'un bâtiment.

A l'instar du Port de Fribourg dans l'ancienne Usine à gaz, la Tour vagabonde sur le site de blueFACTORY ou sur le site de la Tour Henri ou des quelques utilisations limitées dans le temps et gérées par la Régie culturelle, les affectations intermédiaires peuvent contribuer de manière déterminante à l'attractivité de la ville, augmenter la diversité culturelle, créer des lieux de rencontre sociaux et encourager l'innovation économique.

Cependant, les obstacles et les contraintes pour les utilisations intermédiaires d'espaces sont très importants. Pour remédier à cette lacune, une intégration de prescriptions dans le PAL, plus précisément dans le RCU pour faciliter les affectations intermédiaires serait opportune. La législation communale actuelle rend par exemple difficile l'utilisation de locaux pour des projets qui ne sont pas situés dans les zones affectées à cet effet (par exemple, il est difficilement possible de pouvoir utiliser provisoirement des locaux dans une "zone résidentielle à faible densité" pour des "activités artisanales à faibles nuisances") et les oppositions et recours contre certaines utilisations peuvent fortement retarder, voire rendre impossible, des utilisations intermédiaires parfois déjà très limitées dans le temps. De plus, les procédures exigeantes ont un effet fortement décourageant sur de nombreuses personnes intéressées par des usages temporaires de sites en attente de développement ou bâtiments en attente d'une nouvelle affectation.

Selon le droit cantonal, les changements d'affectation de locaux sont soumis à l'obligation de permis (art. 135 al. 2). Conformément à l'article 84 al. 1 let. b, les réparations et transformations modifiant la structure du bâtiment, ses éléments dignes de protection ou l'affectation des locaux sont soumises à l'obligation de permis de construire selon la procédure ordinaire et les

changements d'affectation de locaux et les modifications d'installations qui ne nécessitent pas de travaux, ni ne sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement ou aux eaux, sont soumises à l'obligation de permis de construire selon la procédure simplifiée (art. 85 al. 1 lit. C). L'article 148 al. 1 LATeC prévoit toutefois que des dérogations aux dispositions de la loi et du règlement d'exécution ou aux plans et à leur réglementation peuvent être accordées, à condition qu'elles soient justifiées par des circonstances particulières et qu'elles ne portent pas atteinte à des intérêts prépondérants publics ou privés.

Il convient donc de créer des dispositions permettant d'autoriser plus facilement une utilisation temporaire et limitée dans le temps, non conforme à la zone ou à l'affectation actuelle d'un bâtiment. A l'instar d'autres villes suisses (Bâle-Ville, Berne, Thoun, Burgdorf), il serait nécessaire d'adapter le Plan d'aménagement local et le Règlement communal d'urbanisme de la Ville de Fribourg, qui ne connaissent pas de telles dispositions.

Le Conseil communal est donc chargé d'étudier l'intégration de prescriptions dans le PAL et son RCU pour faciliter les affectations intermédiaires en ville de Fribourg et est invité à examiner une éventuelle collaboration avec des partenaires externes, qui mettent en œuvre des affectations intermédiaires de A à Z et qui conseillent les propriétaires, les communes et les villes en matière d'affectations intermédiaires.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 43 de M. Claudio Rugo (PA) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'inscrire le centre historique médiéval de Fribourg au Patrimoine mondial de l'Unesco

Rugo Claudio (PA).

Développement du postulat

Tu es belle comme nulle autre pareille. Parfois, celles et ceux qui y demeurent, se tourmentent. (On a même vu des politiciens proposer des textes législatifs afin d'animer tes longues nuits moroses). Par contre, plus je m'éloigne de toi, plus je te trouve belle. Une beauté discrète que je ne voudrais, pour rien au monde, m'approprier. Tu appartiens à nous tous.

Charmante Fribourg, il est venu, pour toi, le temps de reconnaître toute ta magnificence.

D'où le postulat suivant:

Requête en vue de l'inscription du centre historique médiéval de Fribourg au Patrimoine mondial de l'Unesco.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

D. Réponses aux questions

- n° 36 de M. Simon Jordan (CG-PCS) relative à une éventuelle limitation de vitesse sur le tronçon routier séparant la patinoire du Stade universitaire Saint-Léonard

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du 11 octobre 2021, M. S. Jordan posait la question suivante:

"Je me pose une question concernant la route de la rue de Morat délimitant d'un côté la patinoire et de l'autre le stade Saint-Léonard. Cette route sépare également les terrains synthétiques de leurs vestiaires qui se trouvent au stade Saint-Léonard. Il y a donc souvent des jeunes qui traversent cette route pour se rendre à leurs entraînements.

La Ville a-t-elle déjà envisagé de rendre ce tronçon moins attrayant pour les automobilistes, en le limitant à 30 km/h, afin de favoriser le trafic souterrain par le tunnel?"

Réponse du Conseil communal

Le site sportif de Saint-Léonard subit et va subir ces prochaines années des transformations importantes en matière d'installations sportives. Ces nouvelles surfaces généreront des flux importants de piétons au niveau de la rue de Morat en surface. Par ailleurs, ce secteur intègre une interface importante de transports publics avec notamment aujourd'hui la présence de la halte Poya et de la ligne 1 puis demain d'une nouvelle halte ferroviaire et du passage de la ligne tangentielle 7.

Conscient des enjeux et des potentiels qu'offre ce secteur, le Conseil communal a entrepris, à de nombreuses reprises, des démarches visant à pacifier la rue de Morat en surface:

- En 2013 (pendant les travaux de construction du Pont de Poya), le Service cantonal des ponts et chaussées (SPC) a été abordé par la Ville pour lui demander l'instauration d'une zone 30 km/h sur la rue de Morat en surface entre l'actuel carrefour à feux Poya et la limite communale avec Granges-Paccot. En effet, la Ville de Fribourg ne dispose pas d'une délégation de compétence pour décider et publier sur son territoire des restrictions de vitesse. Seul le SPC dispose actuellement de cette compétence.

Cette demande avait notamment pour objectif de dissuader le trafic en transit de cheminer par la rue de Morat en surface plutôt que d'emprunter la route en souterrain. Une telle mesure d'instauration d'une zone 30 km/h avait également pour objectif de profiter des travaux en cours pour aménager cet axe sous forme de rue et non sous forme d'un espace purement routier. Ces aménagements auraient permis de pacifier le secteur et de retisser des liens entre les parties urbanisées présentes de part et d'autre de la route.

Le SPC ne partageant pas l'avis de la Ville, cette demande n'a pas abouti.

- En 2018/2019, dans le cadre du dossier de l'assainissement au bruit routier, la Ville de Fribourg a analysé si des abaissements de la vitesse à 30 km/h, par exemple, pourraient avoir des effets positifs sur le respect des valeurs limites d'émissions sonores. Il ressort de cette étude qu'un abaissement de la vitesse est bénéfique sur certains axes pour faire diminuer le bruit routier et ainsi protéger la population. La rue de Morat en surface ne fait pas partie de ces axes.

Toutefois, afin que ce concept d'abaissement des vitesses en lien avec le bruit routier fonctionne, il est nécessaire d'avoir un réseau cohérent et lisible. Dans ce cadre, la rue de Morat en surface a été intégrée à la planification de la Ville et fait partie des axes à abaisser à 30 km/h (sous forme d'une limitation de vitesse et non d'une zone 30) pour assurer la cohérence du réseau.

- En 2020, l'étude d'assainissement au bruit et les expertises relatives aux limitations de la vitesse à 30 km/h sur plusieurs axes en ville, dont le tronçon de la rue de Morat en surface entre le carrefour à feu Poya et la limite communale avec Granges-Paccot ont été transmises à la DAEC par la Ville.

En conclusion, le Conseil communal partage l'avis de l'auteur de la question n°36 et estime qu'une limitation de la vitesse sur ce secteur s'avèrerait nécessaire et le sera d'autant plus avec les projets en cours ou à venir. Il rappelle encore qu'il a entrepris plusieurs démarches depuis 2013, tout en relevant que la compétence pour limiter la vitesse sur cet axe relève de l'Autorité cantonale.

Jordan Simon (CG-PCS). Je suis satisfait de la réponse.

- n° 37 de Mme Camille Goy (Vert·e·s) relative à la problématique des sociétés sans substance qui seraient domiciliées sur le territoire communal

Dietrich Laurent, Directeur des Finances. Mme la Conseillère générale C. Goy a posé trois questions.

- 1) Quel est le rendement fiscal global estimé par l'administration communale de ces sociétés dépourvues de substance en ville de Fribourg?

La Ville de Fribourg reprend les données fiscales de l'Autorité cantonale (SCC), afin d'effectuer la facturation de l'impôt communal pour les personnes morales. Le Service des finances n'a pas les informations qui permettent d'identifier une entreprise pour savoir si elle emploie du personnel ou loue uniquement des bureaux sur le territoire de la Ville.

- 2) La Ville a-t-elle des outils à disposition pour collaborer avec les organes de contrôle cantonaux et fédéraux à propos de cas suspects de blanchiment d'argent et de corruption?

Non, aucun moyen n'existe pour la Ville car elle n'est pas reconnue comme une autorité de taxation. Ceci est du ressort exclusif du Service cantonal des contributions (SCC).

- 3) Si oui, quelle utilisation en est-elle faite?

Cette question est sans objet, puisque nous n'avons pas les moyens de le faire.

Goy Camille (Vert-e-s). Je ne suis que moyennement satisfaite de la réponse. Les chiffres demandés sont disponibles au niveau cantonal et je regrette qu'ils ne le soient pas au niveau communal. J'invite le Conseil communal et le Conseil général à ne pas fermer les yeux sur ces questions de justice fiscale ou de réputation de la Ville de Fribourg.

- Nr. 38 von Hr. Mario Parpan (Mitte Links-CSP) bezüglich Online-Schalter für den Erwerb der Gewerbeparkkarten

Dietrich Laurent, Directeur de l'Informatique. Herr Parpan hat folgende Frage gestellt: Hat die Stadt einen entsprechenden Online-Schalter für den Erwerb der Parkkarten bereits in Planung? Wenn nicht, kann er sich vorstellen einen solchen Online-Dienst in nützlicher Frist einzurichten?

Der Gemeinderat antwortet wie folgt. Die Stadt Freiburg würde diese Art von Dienstleistungen gerne online anbieten. Dazu müssen jedoch einige technische und organisatorische Fragen beantwortet werden. In Zusammenarbeit mit dem Staat und dem Freiburger Gemeindeverband, werden wir im Jahr 2022 als Pilotgemeinde des Projekts DIGI-FR die erste Online-Dienstleistung anbieten, nämlich den Online-Umzug. Nach dieser Phase wird eine Bewertung vorgenommen und gegebenenfalls werden Verbesserungen vorgenommen. Danach beginnen die Vorbereitungen für die Einführung neuer Online-Dienste. Da die Gemeinde von Anfang an alle ihre Online-Dienstleistungen auf die gleiche Weise, mit der erforderlichen Qualität und in Zusammenarbeit mit unseren Partnern organisieren möchte, müssen wir leider noch etwas warten. Einen konkreten Zeitplan gibt es derzeit leider noch nicht.

Parpan Mario (CG-PCS). Ich bin mit dieser Antwort nicht zufrieden. Ich wünsche mir, dass man in dieser Frage schneller vorwärts machen kann.

- n° 39 de M. Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) relative à l'aménagement de la zone allant des Grand-Places à la Gare de Fribourg

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du 11 octobre 2021, M. J.-T. Vacher posait la question suivante:

"Je me permets de rebondir brièvement à la suite des différentes interventions faites ce soir quant à l'aménagement de la zone allant des Grand-Places à la Gare de Fribourg. Est-il prévu de réaliser un aménagement particulier devant la sortie de Manor, allant vers Equilibre? Qu'est-ce qui justifie encore la présence de cette barrière de sécurité à côté du passage pour piétons allant vers Equilibre, qui devait être provisoire à l'origine? Quand est-ce que cette barrière sera enlevée ou cet espace aménagé, par exemple par des bacs végétalisés?"

Réponse du Conseil communal

Le projet de la requalification de la place de la Gare, dont le crédit d'étude a fait l'objet d'un Message au Conseil général le 23 mai 2017, couvre une surface d'environ 22'000 m². Le périmètre du projet s'étend du haut du boulevard de Pérolles jusqu'à l'entrée de la rue de Romont, incluant le haut de la route des Arsenaux, la place de la Gare actuelle et son parking, l'avenue de Tivoli, la rue Pierre-Kaelin ainsi que la place Jean-Tinguely. Un des objectifs majeurs de ce projet est d'intensifier et de valoriser la continuité piétonne entre la ville médiévale basse et le haut de la ville, notamment par la fermeture de l'avenue de la Gare aux transports individuels motorisés mais aussi par la création de surfaces généreuses dédiées à la mobilité douce.

Dans ce cadre, le carrefour du Temple, défini par l'intersection de l'avenue de Tivoli, de la rue Pierre-Kaelin et de l'avenue de la Gare, fait l'objet d'un projet de requalification qui valorisera le parvis de façade sud-ouest du bâtiment de Manor ainsi que la transversalité piétonne entre ce dernier et la place Jean-Tinguely. Le régime de vitesse du secteur sera lui aussi adapté au profit de la mobilité piétonne.

Les barrières actuellement en place le long de la rue Pierre-Kaelin ont été installées dans le cadre du chantier d'Équilibre, afin de pallier les traversées sauvages des piétons dans ce secteur et de guider les passants vers les passages pour piétons. Le trottoir reliant le parvis de Manor à la rue Saint-Pierre n'étant pas démarqué par une bordure, ces barrières permettent aussi de sécuriser cet espace dédié avant tout aux piétons. Dans le cadre du futur projet de requalification, le gabarit routier sera diminué au profit de la mobilité douce et des arbres seront plantés le long de l'avenue Tivoli et de la rue Pierre-Kaelin. Dans l'attente de la réalisation des futurs aménagements, une installation provisoire (bacs plantés ou autre) pourra être étudiée.

Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL). Je suis satisfait de la réponse.

E. Nouvelles questions

- n° 42 de Mme Caroline Revaz (Le Centre/PVL) relative à la lutte contre le harcèlement de rue

Revaz Caroline (Le Centre(PVL). En décembre 2020, deux étudiantes de la ville de Fribourg avaient pris l'initiative de sensibiliser au harcèlement de rue en dessinant à la craie des témoignages recueillis sur les réseaux sociaux. Elles avaient dû décliner leur identité à la police suite à un contrôle. A l'époque, le Conseil communal avait réagi dans les médias, notamment la RTS et avait déclaré "l'autorité publique est là pour faire respecter les valeurs communes que sont notamment la salubrité. Si tout le monde se met à dessiner sur le sol, cela risquerait de ne pas être une bonne manière de gérer en commun notre espace public".

Les 26 et 30 novembre derniers, les gérantes d'une boutique dédiée à la santé sexuelle, située à la rue de Lausanne, ont trouvé un appel au viol et des menaces de mort à l'encontre des femmes inscrits sur leur devanture.

Ma question est donc la suivante: est-ce que le Conseil communal a pris ou prévoit de prendre des mesures pour gérer notre espace public et faire respecter une valeur commune à la société qui est la sécurité des habitants, mais plus précisément des habitantes dans ces espaces publics?

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 43 de Mmes Marie Giller-Zbinden (UDC) et Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG-PCS) relative au projet "Parc du Vallon" dans le quartier de Beaumont

Giller-Zbinden Marie (UDC). Dans votre réponse à notre question n° 16, concernant le projet immobilier FriGlâne, posée lors de la séance du Conseil général du 14 septembre dernier, vous mentionnez à plusieurs reprises le projet du "Parc du Vallon".

Quelles sont les caractéristiques de ce nouveau projet, puisqu'un parc existe déjà et qu'il est en mains privées? En quoi différera-t-il de l'actuel? Qu'en est-il de son avancement? Est-ce qu'il sera prochainement mis à l'enquête?

Vous indiquez également que ce parc à usage public sera financé par des propriétaires privés. Qui sont-ils? Existe-t-il des conventions en cours de signature? Si c'est le cas, sont-elles à disposition? Seront-elles validées par le Conseil général? Est-ce qu'elles font mention de la responsabilité de l'entretien de ce parc?

Pourriez-vous encore préciser pourquoi des propriétaires privés sont-ils intéressés à financer un parc à usage public? Y a-t-il eu une contrepartie négociée et si oui, laquelle?

D'après votre réponse du 11 octobre 2021, ce projet semble fortement lié à celui de Friglâne. Dès lors, pourquoi ne pas les avoir mis à l'enquête conjointement?

Enfin, en référence à l'article 63 du règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATeC), est-ce qu'une pondération a été accordée au Projet

"Friglâne"? Si ce n'est pas le cas, est-ce que le "Parc du Vallon" sert à compenser ces 10% de la somme des surfaces utiles principales (SUP) requis?

Burgener Woeffray Andrea, Directrice de l'Edilité. Je répondrai de manière circonstanciée lors de la prochaine séance du Conseil général. Néanmoins, je peux déjà vous informer que le projet sera publié dans le 1700 du mois de janvier, mis à l'enquête et publié dans la Feuille officielle du 28 janvier 2022.

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 44 de Mme Adrienne Salina (PLR) relative à l'utilisation des places subventionnées en crèche en ville de Fribourg par des habitants d'autres communes et réciproquement

Salina Adrienne (PLR). Nous avons pu voir hier que dans le budget 2022, malgré le fort besoin de places de crèche, seules cinq places de crèche étaient initialement nouvellement subventionnées, avant l'amendement qui a été accepté.

Dans ce contexte, nous nous posons les questions suivantes, notamment en lien avec le postulat n° 33 demandant de présenter un rapport évaluant les charges de ville-centre supportées par la Ville de Fribourg:

- A l'heure actuelle, combien de places subventionnées en ville de Fribourg sont attribuées à des habitants d'autres communes?
- La Ville de Fribourg est-elle dédommagée par les communes concernées? Le dédommagement couvre-t-il les frais effectifs relatifs à ces places, sachant que la Ville a récemment revu les tarifs de ces places subventionnées?

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 45 de Mmes et MM. Amélie Baechler (Vert·e·s), Rana Bassil (PS), Stefania Boggian (Vert·e·s), Denise Cardoso de Matos (PS), Sophie Delaloye (PS), Fanny Delarze (PS), Benoît Dietrich (PS), Liliane Galley (Vert·e·s), Sonja Gerber (PS), Camille Goy (Vert·e·s), Guy-Noël Jelk (PS) Samuel Jordan (PS), Naïma Khamel Seewer (PS) Monica Mendez (Vert·e·s), Immaculée Mosoba (PS), Bettina Noll (Vert·e·s), Nadège Pillier (PS), Claire Roelli (PS), Ilire Rustemi (PS), Giulia Tognola (Vert·e·s), Marc Vonlanthen (PS), Mathilde Vonlanthen (PS), Laurent Woeffray (PS), Simon Zurich(PS), Fabienne Menétrey (Vert·e·s) et Elisa Nobs (CG-PCS) relative aux menaces envers les femmes apparues sur les murs et vitrines de la ville de Fribourg

Delarze Fanny (PS). Le 25 novembre, a lieu la "Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes". A Fribourg, plusieurs collectifs se sont réunis sur la place Georges-Python pour rendre hommage aux victimes et dénoncer ces violences.

Les jours suivant ce rassemblement, des messages violents appelant notamment au viol et au meurtre des femmes ont été inscrits à plusieurs reprises sur des vitrines et des murs du centre-ville de Fribourg.

Nos questions sont donc les suivantes:

- Quelles sont les mesures concrètes mises en œuvre ou soutenues par la Ville de Fribourg pour prévenir les violences à l'égard des femmes, y compris et en particulier les tentatives d'intimidation dans l'espace public, telles que commises ces dernières semaines?
- Existe-t-il une stratégie de lutte contre les violences à l'égard des femmes, qui serait élaborée en collaboration avec les associations et institutions locales et/ou le Canton?

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

F. Autres interventions

Rugo Claudio (PA). Je présente mes excuses à M. J.-N. Gex pour l'avoir nommé à titre individuel. Cependant, je ne vais pas développer ceci.

Hier, j'ai commencé à parler de la rente à vie d'une ancienne Conseillère communale de 81'000 francs. Aujourd'hui, j'ai été à la source, c'est-à-dire aux Ressources humaines, et je peux vous donner l'explication, qui aurait pu être donnée par le Conseil communal. Il a préféré attendre ce soir. Il manquait 32'000 francs. En fait, les Conseillers communaux déclarent 32'000 francs de revenus pour leur deuxième pilier. Je deviens un spécialiste du deuxième pilier. Nous avons pu résoudre la question et le budget est correct.

Graden Lise-Marie (PS). J'ai eu énormément de plaisir de siéger ces dix dernières années avec passablement d'entre vous et moins de temps avec les plus récents. Merci énormément. Je me réjouis de vous retrouver à d'autres occasions. Belle fin de soirée et merci infiniment. (Applaudissements).

Le Vice-Président. Wie eingangs erwähnt, erwartet sie am Ausgang eine Tasse Tee und ein Lebkuchen, den sie mit auf den Weg nehmen dürfen. Selbstverständlich sind auch alle Mitarbeiter:innen der Gemeinde und des technischen Personals eingeladen. Ich danke ihnen allen. Bonne soirée et bonne nuit.

La séance est levée à 23.44 heures.

Fribourg, le 19 janvier 2022
MM/nm/ib/jf

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

David AEBISCHER



Le Vice-Président:

Mario PARPAN

Le Secrétaire de Ville:

David STULZ

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu MARIDOR